

Rapport Annuel 1974

Service de l'Aménagement de la Faune  
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
DISTRICT DE L'OUTAOUAIS.

par

Richard Chatelain, Biologiste  
Chef du district de l'Outaouais

Hull, 18 juillet 1975.

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction.....	1
2.	Description du district.....	2
3.	Persomnel.....	3
4.	Locaux.....	6
5.	<u>TRAVAUX EFFECTUES EN FAUNE AQUATIQUE</u>	
5.1	Diagnoses écologiques.....	8
	Réserve Papineau-Labelle	
	Réserve du Parc de La Vérendrye	
	Plans d'eau publics	
5.2	Recherches sur les frayères	
	5.2.1 Localisation et détermination des dates de fraye..	9
	5.2.2 Aménagements de frayères.....	12
	5.2.3 Opération de la frayère Pélissier.....	14
5.3	Statistiques de pêche et pêche contrôlée dans les Réserves.....	15
5.4	Recensement de pêche d'hiver au lac 31-Milles.....	17
5.5	Ensemencements.....	18
5.6	Dosage hivernal des qualités physico-chimiques de l'eau.....	19
6.	<u>TRAVAUX EFFECTUES EN FAUNE TERRESTRE</u>	
6.1	Petits gibiers	
	6.1.1 Aménagement de nichoirs artificiels pour la sauvagine.....	20
	6.1.2 Indices d'abondance et chasse contrôlée à la gélinotte.....	21
	6.1.3 Sentiers de chasse, Réserve Papineau-Labelle.....	21

6.2	Gros gibiers	
6.2.1	Fiche du gros gibier.....	23
6.2.2	Stations de mesure de neige.....	24
6.2.4	Cerf de Virginie	
6.2.4.1	Martelage des cèdrières.....	25
6.2.4.2	Inventaire des aires d'hivernement.....	25
6.2.4.3	Stations d'échantillonnage biologique.....	26
6.2.4.4	Décompte de carcasses.....	26
6.2.4.5	Autopsies de cervidés et de canidés.....	27
6.2.4.6	Contrôle des prédateurs.....	28
6.2.5	Elan d'Amérique (original)	
6.2.5.1	Chasse contrôlée dans la Réserve de La Vérendrye.....	28
6.2.5.2	Stations d'échantillonnage biologique.....	29
7.	<u>Enquêtes et travaux divers</u>	
7.1	Projet de zonage de la Réserve de La Vérendrye.....	29
7.2	Appels de service.....	30
7.3	Études de demandes de permis.....	31
7.4	Information et publicité.....	31
7.5	Congrès, réunions, ateliers.....	32
7.6	Cours de perfectionnement (2) .....	33
8.	Conclusion.....	34

ANNEXE I

Liste des rapports.

ANNEXE II

Liste des ensemcements.

ANNEXE III

Cartes des sentiers de chasse dans la réserve Papineau-Labelle.

ANNEXE IV

Liste des feuillets de renseignements.

## 1. Introduction

C'est avec plaisir que nous vous soumettons le rapport annuel pour l'année 1974 des activités et des travaux effectués dans le district de l'Ontario.

Cette année a été marquée par des changements importants dans les limites du district, des modifications nombreuses dans le personnel et un changement radical dans l'administration. Tous ces changements n'ont pas eu lieu sans perturber l'efficacité de toute l'équipe.

Malgré ce contretemps, nous avons visé à maintenir la quantité et la qualité des services offerts: pour ce faire, le personnel en place a dû redoubler ses efforts et accepter certains inconvénients temporaires, sachant que les effets à long terme seraient bénéfiques.

Je rends donc hommage à mon personnel pour l'effort soutenu tout au long de l'année et les travaux rapportés dans ce rapport constituent un témoignage de leur rendement.

## 2. Description du district

À partir du mois de septembre 1974, les limites du district de l'Outaouais ont été rendues conformes aux limites de la région administrative numéro 7 tel que définie par le Ministère de l'Industrie et du Commerce. Ceci porte à plus de 15,000 milles carrés la superficie du district. Comme il s'agit d'une région où le potentiel faunique est très élevé à cause du climat relativement favorable et de la disponibilité d'habitats variés, les espèces fauniques sont nombreuses.

Ce potentiel faunique étant assez facilement accessible, est exploité surtout par les sportifs de la région métropolitaine que par les non-résidents de la capitale canadienne.

Nous ne discuterons pas de la justesse de la limite entre la région administrative numéro 6 et la nôtre, mais nous constatons déjà après quelques mois une amélioration sensible dans les relations entre services à l'intérieur de la région administrative numéro 7 depuis qu'il y a conformité entre les territoires sous nos juridictions.

### 3. Personnel

Le personnel du district de l'Outaouais a subi en 1974 des modifications profondes. D'abord, quatre (4) postes de techniciens se sont libérés, sont restés vacants pendant une certaine période puis ont été occupés par des occasionnels en attendant l'engagement de personnel régulier.

A partir du mois de septembre, une nouvelle équipe est venue se joindre à nos rangs en provenance du district des Laurentides et ceci pour aider le district de l'Outaouais à étendre ses services à la nouvelle portion de territoire qui a été annexée. Cette équipe est formée d'un biologiste et d'un technicien.

Le personnel de soutien pour sa part a été réduit de moitié par le transfert de l'agent de bureau au secrétariat administratif régional.

Sur dix-sept (17) postes rattachés à notre centre de responsabilité, onze (11) seulement ont été occupés par les mêmes personnes durant toute l'année. Cette instabilité dans le personnel ne s'est pas faite sans occasionner des perturbations sérieuses dans les équipes de travail et nous avons dû au cours de l'année modifier les responsabilités et les projets attribués à chaque équipe.

De plus, le Service de Placement Étudiant a été incapable de nous fournir des étudiants pour combler les quatre (4) postes qui sont restés vacants au district de l'Outaouais pendant tout l'été. Ceci a réduit considérablement le nombre de diagnostics écologiques que nous avons pu compléter cette année.

Voici donc la liste du personnel rattaché au district de  
l'Outaouais pour l'année 1974:

Bélanger, Michel, biologiste.

Boivin, Jacques, technicien de la faune à partir du 29/11/74.

Baldus, Charles, technicien de la faune occasionnel jusqu'au 4/1/74.

Bouvier, Jacques H., technicien de la faune jusqu'au 10/09/74.

Cantin, Andrée, sténographe.

Chapleau, Denis, biologiste.

Chartier, Raymond, technicien de la faune jusqu'au 13/09/74.

Chatelain, Richard, biologiste chef du district.

Gréte, Michel, biologiste à partir du 3/09/74.

Méarie, Claude, boute-feu occasionnel du 24 au 25 septembre 1974.

Dubois, Jean-Jacques, technicien de la faune.

De La Durantaye, Rock, technicien de la faune occasionnel à partir du 9/09/74.

Fortier, Bernard, technicien de la faune occasionnel du 4/09/74 au 30/12/74.

Gagné, Louis, technicien de la faune occasionnel à partir du 11/11/74.

Gagnon, Pierre, technicien de la faune.

Godin, Gérald, journalier à partir du 18/09/74.

Lalonde, Jean-Marc, technicien de la faune occasionnel du 7/01/74 au 20/02/74.

Laniel, Raymond, technicien de la faune occasionnel du 4/09/74 au 30/12/74.

Lapensée, François, journalier du 29/04/74 au 4/05/74.

Larueche, Gaston, biologiste.

Lestrelle, Rayal, agent de bureau jusqu'au 1/04/74 transféré au secrétariat administratif régional de l'Outaouais à partir de cette date.

Lemieux, Jean-Charles, technicien de la faune occasionnel du 16/09/74.

Lemieux, Roland, technicien de la faune à partir du 2/12/74.

Lemyre, Raymond, biologiste.

Parent, Marie, technicien de la faune jusqu'au 27/09/74.

Robitaille, André P., technicien de la faune occasionnel à partir du 18/11/74.

Roy, Julien, technicien de la faune.

St-Hilaire, Daniel, technicien de la faune à partir du 5/09/74.

St-Jacques, René, technicien de la faune.

Les procédures d'embauche d'occasionnels étant assez ardues et le support administratif qui nous était fourni étant très limité, nous avons dû négliger certains aspects de notre travail pour nous occuper du recrutement et de l'embauche de tout ce personnel. Nous avons surtout souffert du manque de personnel de soutien au bureau de district et le problème va en s'aggravant avec l'augmentation des responsabilités qui nous sont confiées. Si un poste supplémentaire d'agent de bureau ou de secrétaire n'est pas additionné à notre centre de responsabilité, nous ne pourrions continuer à offrir la même quantité ou qualité de services au public.

#### 4. Locaux

Avec certaines modifications de l'arrangement interne des locaux situés à 250, boulevard St-Joseph, nous avons pu accommoder les nouveaux employés qui se sont joints à l'équipe dans le cours de l'année.

L'entrepôt que nous occupons depuis 1972 convient parfaitement à nos besoins et nous pourrions même augmenter sa capacité au besoin en y construisant une mezzanine.

Les laboratoires au sous-sol du bureau ont été aménagés tant bien que mal avec des moyens de fortune mais sont devenus adéquats pour nos besoins actuels. La seule lacune se situe au niveau de l'espace de réfrigération: nous n'avons actuellement à notre disposition qu'un petit congélateur domestique qui est vraiment inadéquat pour la quantité de matériel et la taille des carcasses d'animaux que nous devons garder congelés. C'est pourquoi l'achat d'une chambre de congélation est devenu une nécessité. Nous avons d'ailleurs l'espace requis pour en faire l'installation à même nos laboratoires au sous-sol.

Nous avons à déplorer au cours de l'année le fait que les trois (3) services du Ministère ainsi que le secrétariat administratif régional ne soit pas regroupés dans un même édifice. Cet élément a compliqué énormément les relations entre chacun des services et avec le secrétariat administratif régional et cause nécessairement des problèmes à notre clientèle qui se voit séjournier d'un bureau à l'autre, d'une extrémité de la ville à l'autre.

Il serait dans grand temps d'enviager la construction d'un édifice spécial regroupant tous les services du Ministère, puisque d'une part il n'y aurait aucun édifice commercial à louer qui conviendrait à nos besoins actuellement dans la région et que d'autre part l'édifice administratif du Gouvernement du Québec à Hull ne sera pas terminé avant plusieurs années et que de toute façon il est probable que notre Ministère ne sera même pas invité à s'y installer.

Nous avons pu encore cette année utiliser dans la réserve du Parc de la Vérendrye et dans la réserve de Papineau-Labelle deux camps appartenant au Service de l'Exploitation des Parcs qui ont été utilisés par notre personnel comme lieu de résidence pour les travaux d'inventaires et d'aménagements effectués dans ces deux réserves. Ces camps ont été utilisés de façon régulière durant toute la belle saison et ont permis à nos équipes une plus grande efficacité en limitant considérablement les déplacements.

### 5. Travaux effectués en zones aquatiques.

#### 5.1 Diagnoses écologiques.

Dans le but de recueillir les informations qui nous permettent de prendre des décisions quant à l'opportunité d'aménager ou d'encourager des plans d'eau, et ceci suite aux demandes répétées et nombreuses des municipalités et autres groupes intermédiaires, nous avons effectué en 1974 plusieurs diagnostics écologiques de plans d'eau publics. Certains de ces plans d'eau sont situés à l'intérieur des réserves de Papineau-Labelle et de la Vérendrye et les diagnostics y ont été effectués dans le but de fixer les normes pour maintenir à long terme la qualité de pêche actuelle.

Voici la liste des plans d'eau sur lesquels une diagnose écologique complète a été effectuée:

Lac Brochet	Comté Rigolew	Comté Papineau
Lac de la Carpe	" "	" "
Lac Doret	" "	" "
Lac de la Truite	" "	" "
Lac Navier	" "	" "
Grand Lac Dumont	" "	" "
Lac la Loure	Comté Isolle	Comté Papineau
Lac de la Fosse	" "	" "
Lac Huges	" "	" "
Lac Addington	Comté Addington	Comté Papineau
Lac Gauthier	Réserve de la Vérendrye	
Lac Goupil	" "	
Lac Lévy	" "	
Lac C.L.	Réserve Papineau-Labelle	
Lac Des Sources	" "	
Lac Du Canada	" "	
Lac Hardy	" "	
Lac Gauthier	" "	

## 5.2 Recherches sur les frayères

### 5.2.1 Localisation et détermination des dates de fraye

Toujours dans le but d'être en mesure de suggérer des dates d'ouvertures et de fermetures des saisons de pêche établies avec le plus de précision possible par rapport aux dates de fraye, nous avons poursuivi notre projet de la localisation de frayères et de détermination des périodes de reproduction des espèces d'intérêt sportif dans le district de l'Ontarien.

Fortes de notre expérience de 1975, nous avons réussi cette année à recueillir des informations plus précises et en plus grand nombre avec beaucoup moins d'effort. Les informations recueillies sont aussi de meilleures qualités puisque nous avons initié l'usage d'une formule standard sur laquelle toutes les observations de frayères sont inscrites. Un exemplaire de cette formule ainsi qu'un tableau résumant les visites et les résultats obtenus suivent.

DISTRICT DE L'OUTAOUAIS  
OBSERVATIONS DE FRAYÈRES EN 1974

	Traite arc-en-ciel	Doré jaune	Grand brochet	Achigan à petite bouche	Traite grise	Traite mouchetée	Ouananiche	Total
Nombre de frayères visitées	1	8	8	1	11	10	2	41
Nombre de visites d'observation	3	13	13	1	40	35	4	109
Nombre de frayères où les dates de reproduction ont pu être déterminées	0	7	7	1	11	10	1	37

## SERVICE DE LA FAUNE DU QUEBEC

## DISTRICT DE L'OUTAOUAIS

## OBSERVATIONS A PRENDRE AUX FRAYERES

Espèce de poisson:

A) Identification du plan d'eau.

Nom:

Numéro (M.R.N.):

Mercator:

Canton:

Comté:

Accessibilité (A partir de Hull):

B) Localisation de la frayère. (Joindre une carte à l'échelle 1/50,000<sup>e</sup> et (ou) un agrandissement détaillé de la frayère).

c) Observations à recueillir.

1) Date de la visite:

2) Température:       a) de l'air               b) surface de l'eau       c) fond

3) Conditions atmosphériques:

4) Durée de l'observation:                                arrivé:                                départ:

5) Comportement du poisson: (Activité, orientation par rapport au courant, etc.)

6) Nombre de poissons observés: (géniteurs)

7) Poissons prédateurs observés: (nombre et espèce)

8) Présence de nids (nombre + dimension)

9) Oeufs sur les nids:

10) Poissons capturés: (géniteurs)

Longueur	Poids	Sexe	Stade de maturité
----------	-------	------	-------------------

11) Poissons capturés: (prédateurs)

Espèce	Poids	Longueur	Sexe	Contenu stomacal
--------	-------	----------	------	------------------

D) Description de la frayère. (Nature du fond, superficie occupée, végétation etc.)

E) Méthode d'observation. (Matériel utilisé, méthodes employées, séquence des opérations, etc.)

F) Autres observations.

G) Aménagements recommandés:

Equipe de travail:

### 5.2.2 Aménagements de frayères.

Notre programme systématique des localisations et d'observations de frayères de poissons d'intérêt sportif nous a amené à constater des déficiences dans certaines frayères naturelles qui pouvaient être compensées par des aménagements physiques.

Ainsi l'opération de la frayère à brochet du lac Mc Gregor qui a été aménagée en 1973, nous a amené à suggérer des modifications importantes aux installations actuelles de façon à permettre une meilleure circulation de l'eau du ruisseau Pelissier à l'extérieur de la frayère et une entrée plus facile pour les grands brochets à l'intérieur de la frayère. Ces aménagements ont été réalisés en partie au cours de l'été 1974 mais n'ont pu être complétés faute d'argent. Nous espérons donc pouvoir mettre un point final à cet aménagement en 1975.

Une autre frayère artificielle a été aménagée pour la truite mouchetée dans le lac Vert, municipalité de Val-des-Bois. Ce lac qui avait été empoisonné en 1970 et repeuplé de truites mouchetées en 1971 offrait très peu de possibilités de reproduction naturelle. Malgré ce fait, la truite mouchetée introduite avait choisi un endroit sur fond vaseux pour creuser ses nids et se reproduire. Dans le but d'améliorer les conditions de reproduction et favoriser la survie et le développement des oeufs, nous avons déposé sur la glace durant l'hiver une couche de gravier fin qui s'est déposée sur le fond au printemps à l'endroit même que les truites mouchetées avait choisi pour se reproduire. A l'automne 1974 lors d'une vérification de l'utilisation de cette frayère par la truite mouchetée, plusieurs nids garnis d'oeufs de truites mouchetées ont été observés dans le gravier et plusieurs truites ont été observées sur les lieux.

Deux ruisseaux situés dans la réserve de Papineau-Labelle ont été aménagés pour permettre la libre circulation de la truite mouchetée vers ces frayères, par l'élimination de barrages de castors à l'aide d'explosifs. Des vérifications subséquentes nous ont permis de constater que les barrages n'ont pas été reconstruits mais nous devons attendre à l'automne 1975 pour déterminer si la truite mouchetée utilisera les nouveaux lieux de frayère désormais accessibles.

### 5.2.3 Opération de la frayère Pélissier.

Suite aux aménagements qui ont été effectués durant l'été 1973, nous avons opéré la frayère et recueilli les informations pertinentes à son exploitation. 516 brochets géniteurs se sont présentés dans la frayère et ont déposés environ 6 millions d'œufs, ces œufs ont été incubés du 28 avril au 2 juillet et la production totale qui a été relâchée dans le lac No. 66 s'est établie à 4,000 brochets dont la longueur variait de 2 à 6 pouces. Considérant les problèmes d'opération qui nous ont été causés par une crue particulièrement forte et des erreurs d'opération dû à notre manque d'expérience, nous sommes persuadés que la production peut être augmentée considérablement dans les années à venir.

### 5.3 Statistiques de pêche et pêche contrôlée dans les Réserves.

Dans la réserve Papineau-Labelle, nous avons continué à recueillir et analyser à chaque semaine durant la saison de pêche les statistiques recueillies par les gardiens de barrière de façon à pouvoir orienter les pêcheurs sur les divers plans d'eau de la réserve et éviter la surexploitation des espèces les plus menacées. A la fin de la saison de pêche, un rapport général est produit et expédié au Service de l'Exploitation des Parcs avec des recommandations quant aux modalités d'exploitation pour permettre le maintien de la qualité de pêche tout au long de la saison et ainsi répartir l'exploitation sur la plus grande période possible. Dans la réserve de La Vérendrye, nous avons continué à recueillir des résultats fragmentaires sur l'activité de pêche malgré les efforts que nous avons déployés à inscrire tous les plans d'eau de la réserve au fichier mécanographique à recueillir les fiches de statistiques complétées et en faire le traitement. Les résultats sans être complets, nous permettent quand même de suivre à long terme les variations du succès de pêche par espèce et du poids moyen de ces mêmes espèces. Etant donné que les modifications importantes aux postes de contrôle de la réserve sont prévues pour 1975, nous tenterons de nouveau d'obtenir un meilleur contrôle sur l'activité de pêche dans cette réserve.

Une fiche spéciale de statistiques de pêche a été préparée et distribuée pour tenter d'obtenir des informations sur la pêche faite par les canots-campeurs. Puisque le nombre d'amateurs de ce nouveau sport dans la réserve se font de plus en plus nombreux et qu'ils ont le droit de capturer

du poisson pour consommation à l'intérieur de la réserve pendant leur séjour, nous voulons évaluer l'impact de cette forme d'exploitation par rapport à l'activité de pêche régulière dans les réserves. Un nombre trop restreint de fiches ayant été complétées par les canots-campeurs, nous n'avons pu tirer aucune conclusion de cette expérience pour cette année. Des démarches ont déjà été entreprises pour corriger la situation en 1975.

#### 5.4 Recensement de pêche d'hiver au lac 31-Milles.

Le lac 31-Milles, dans le parc de Gatineau qui avait été ouvert à la pêche d'hiver à toutes les espèces de façon expérimentale et temporaire pour la saison 1973-74 a fait l'objet d'un recensement de pêche suivi de façon à pouvoir évaluer le taux d'exploitation de la population de la truite grise en période hivernale par rapport à la période estivale.

Ces travaux de recensement étaient effectués surtout les fins de semaine et se sont répartis de janvier à avril. Les conclusions de cette étude nous ont permis de recommander l'ouverture permanente de la pêche à la truite grise l'hiver dans ce plan d'eau en réduisant la limite des captures de 5 à 3 poissons.

### 5.5 Ensemenements.

En 1974, 46 plans d'eau du district de l'Outaouais ont reçu des ensemenements. Comme les lacs de la région sont pour la plupart polyvalents et que les possibilités de reproduction sont déficientes pour les salmonides dans plusieurs plans d'eau, la majorité des ensemenements effectués ont été dans le but de soutenir ces populations qui croissent dans un habitat convenable mais dont la reproduction annuelle naturelle ne peut subvenir à la grande pression de pêche à laquelle elle sont soumises. A cause justement de la présence de prédateurs dans la plupart de ces plans d'eau, nous avons dû ensemenier presque exclusivement des truites d'un (1) an plus dont les chances de survie face aux compétiteurs et aux prédateurs sont très bonnes.

Deux (2) programmes d'introduction de nouvelles espèces ont été poursuivis en 1974. Ces programmes qui concernent l'introduction de truites arc-en-ciel dans le lac La Plaque et de cormoriches dans le bassin de la rivière Petite Nation sont en marche déjà depuis plusieurs années et devront être poursuivis jusqu'à ce qu'une population artificielle comportant des spécimens dans toutes les classes d'âge jusqu'à l'âge de la maturité sexuelle sera établie.

Quelques ensemenements expérimentaux ont aussi été effectués dans le but de recueillir des renseignements sur le comportement des espèces ensemenées et sur la réaction du milieu toujours en vue de l'amélioration des conditions de pêche.

Une liste des ensemenements effectués en 1974 dans le district de l'Outaouais apparaît à l'annexe II.

### 5.6 Dosage hivernal des qualités physico-chimiques de l'eau.

De 19 au 29 mars, nous avons pu effectuer des dosages d'oxygène sous la glace dans 36 plans d'eau du district de l'Outaouais. Ces analyses sont faites dans le but de connaître les facteurs limitant aux espèces de poissons d'intérêt sportif. Ces analyses se font durant la période critique de l'hiver, soit durant le mois de mars afin de déterminer quels plans d'eau sont susceptibles de produire des mortalités d'hiver.

L'hélicoptère a été utilisé avec avantage encore cette année mais nous avons dû effectuer quelques voyages en avion de façon à maintenir les coûts d'opération au minimum étant donné qu'il s'agissait de voyages assez longs et que les conditions de glace permettaient l'atterrissage sur glace. Ces moyens de transport permettent de visiter un très grand nombre de lacs dans une très courte période ce qui donne une valeur comparative aux résultats.

## 6. Travaux effectués en faune terrestre.

### 6.1 Petits gibiers.

#### 6.1.1. Aménagement de nichoirs artificiels pour la sauvagine.

Nous avons poursuivi nos études sur l'utilisation des nichoirs artificiels aménagés pour la canard hyppe le long de la rivière des Outaouais. Pour compléter les données recueillies dans le Parc Dollard-des-Ormeaux et obtenir une meilleure idée de l'efficacité de cette forme d'aménagement sur une base régionale, nous avons aussi recueilli les données sur tous les autres projets semblables que nous avons pu localiser sur les deux rives de l'Outaouais.

Pour la première fois cette année, nous avons pu observer et baguer 11 jeunes canards hyppe produits dans un de nos nichoirs artificiels. Il s'agit d'un début très modeste mais tous les espoirs sont permis pour l'an prochain puisque ces jeunes, s'ils survivent, devraient revenir nicher dans l'environnement immédiat où ils ont vu le jour. Le rapport annuel décrivant cette activité n'a pas encore été présenté puisque le technicien qui était chargé de ce projet a quitté son emploi et n'a été remplacé que plusieurs mois plus tard.

### 6.1.2 Indices d'abondance et chasse contrôlée à la gâlinette.

Nous avons tenté cette année d'évaluer les indices d'abondance de la gâlinette huppée et du trétras des savanes dans la réserve de La Vérendrye. La faible densité des deux espèces que nous avons pu établir de cette façon ne justifierait pas l'instauration d'une chasse sportive à ces gibiers du moins pour le moment. Nous nous proposons quand même de poursuivre de façon moins intensive ces inventaires de façon à établir les coordonnées du cycle d'abondance dans ce vaste territoire.

Le même travail a été effectué pour la gâlinette huppée dans la réserve Papineau-Labelle avec des résultats plus encourageants. Ainsi sur la plupart des routes recensées, une augmentation sensible de la densité des gâlinettes a été observée par rapport aux deux années précédentes où l'inventaire avait été effectué. Les résultats de la chasse contrôlée à l'automne démontrent la relation qui existe entre la densité de la gâlinette et le succès de chasse, puisque une augmentation de 26.6% de la récolte a été obtenue avec une augmentation de l'effort de 17.1%.

### 6.1.3 Sentiers de chasse, Réserve Papineau-Labelle.

Nous avons constaté durant les saisons de chasse aux petits gibiers dans la réserve de Papineau-Labelle en 1972 et 1973, que les chasseurs ne circulaient que sur les chemins carrossables de la réserve et n'empruntaient pas les routes forestières abandonnées où le succès de chasse en théorie devait être meilleur. Dans le but de favoriser l'accessibilité des chasseurs à la forêt nous avons fait l'inventaire des chemins forestiers qui pourraient être utilisés comme sentiers de chasse et nous avons recommandé au Service de l'Exploitation des Parcs certains aménagements qui pourraient faciliter l'utilisation

de ces sentiers par les chasseurs. Les travaux d'aménagements préliminaires ont été effectués dès l'été 1974 et le Service de l'Aménagement de la Faune a publié avant la saison de chasse une carte illustrant l'emplacement et la longueur de chacun de ces sentiers disponibles aux chasseurs. Quarante-huit (48) sentiers dont la longueur variaient .5 milles à 3 milles de longueur ont pu ainsi être mis à la disposition des chasseurs de petits gibiers et durant la saison de chasse 1974, 231 chasseurs ont profités de ces aménagements. Il est intéressant de constater que le succès de chasse dans les sentiers aménagés a été 3.5 fois supérieur à ce qu'il a été ailleurs dans la réserve. Certains aménagements d'habitats sont prévus dans ces sentiers pour l'été 1975 de façon à attirer un plus grand nombre de gâlinettes à proximité de ces aménagements. Une carte illustrant les zones et les sentiers de chasse est jointe à ce rapport à l'annexe III.

## 6.2 Gros gibiers.

### 6.2.1 Fiche du gros gibier.

En 1974, des modifications importantes ont été apportées au programme de la fiche du gros gibier de façon à améliorer la qualité des informations recueillies par ce moyen. D'abord un responsable régional membre du Service de l'Aménagement de la Faune a été nommé dans chaque district et la deuxième copie de chaque fiche remplie par un membre du personnel du Ministère doit être expédiée au responsable régional qui doit vérifier les renseignements qui y sont inscrits et faire parvenir les corrections au responsable provincial à Québec. Ce système a bien fonctionné en 1974 mais il constitue une tâche assez laborieuse compte tenu du nombre de fiches qui doivent être vérifiées et de la fréquence des erreurs dans les inscriptions. Des réunions sectorielles groupant la majorité des agents de conservation du district ont été tenues en six (6) occasions, pour réviser les instructions et s'assurer que le matériel requis était à la disponibilité de tous les intéressés. Lors d'un atelier tenu récemment groupant tous les responsables régionaux de la fiche du gros gibier, certaines autres modifications ont été proposées pour améliorer encore la qualité de l'information car avec les années, nous réalisons de plus en plus l'importance de cet outil pour analyser les résultats de la chasse par rapport à de multiples variables.

### 6.2.2 Stations de mesure de neige.

Durant l'hiver 1974-75, quatre (4) stations de mesure de neige ont été opérées dans le district de l'Outaouais en relation avec l'habitat hivernal du cerf de Virginie. Ces stations ont été opérées selon les normes proposées par Gréte et Goudreau (1974) et les lectures ont été effectuées à toutes les deux semaines durant l'hiver. Ces données, accumulées sur une longue période pourront servir à évaluer l'impact de l'enneigement sur les populations de cerfs de Virginie du district.

Des relevés semblables ont été effectués dans la réserve de La Vérendrye en relation avec un projet de dynamique des populations d'orignaux coordonné par le Service de la Recherche Biologique. Quatre (4) stations de mesure de neige ont été visitées dans la réserve de La Vérendrye à toutes les deux semaines pendant l'hiver.

### 6.2.3 Prescriptions de coupe forestière et vérifications sur le terrain.

Depuis l'entente intervenue entre le Ministère des Terres et Forêts et le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, concernant les normes d'exploitation des ébrières et les normes d'exploitation forestière en bordure des lacs et cours d'eau, notre service doit vérifier toutes les demandes de permis de coupe qui sont présentées par le Ministère des Terres et Forêts pour vérifier si l'une ou l'autre de ces normes doit être appliquées. Dans plusieurs cas des vérifications aériennes ou sur le terrain doivent être effectuées pour permettre de préciser les recommandations et s'assurer de conserver intact le potentiel faunique tout en permettant une exploitation forestière rentable.

#### 6.2.4 Cerf de Virginie.

##### 6.2.4.1 Martelage des cèdrières.

Pour chaque permis de coupe qui est demandé dans une cèdrière utilisée par le chevreuil comme ravage d'hiver, le Service de l'Aménagement de la Faune doit procéder au marquage des bandes dans la cèdrière de façon à faire exploiter une partie seulement du peuplement. Ainsi en 1974 trois (3) cèdrières ont été marquées: il s'agit de la cèdrière du lac Lockwell comté Pontiac d'une superficie d'environ 30 acres, les deux (2) cèdrières du lac Du Mont comté de Pontiac d'une superficie totale d'environ 100 acres et la cèdrière de Pointe-Comfort comté Gatineau d'une superficie d'environ 48 acres.

##### 6.2.4.2 Inventaire des aires d'hivernement.

Nous avons de nouveau présenté cet hiver un projet d'inventaire aérien des aires d'hivernement du cerf de Virginie, mais comme les conditions hivernales n'ont pas été propices à un tel travail tout au long de l'hiver, nous n'avons pu exécuter le travail. Lors de l'inventaire aérien 1972-73, nous avons inventorié par recouvrement total environ la moitié de l'aire de répartition du cerf de Virginie dans le district de l'Outaouais, et nous attendons les conditions d'enneigement favorables à ce genre de travail avant de pouvoir compléter l'autre moitié qui représente environ 7,000 milles carrés.

Au cours de l'été 1974, nous avons amorcé un programme de vérifications au sol des inventaires aériens 1972-73. Ce projet vise à minimiser les erreurs d'interprétation des cartographies de ravages qui nous sont indispensables pour l'élaboration des prescriptions de coupe en collaboration avec le Ministère des Terres et Forêts.

#### 6.2.4.3 Stations d'échantillonnage biologique.

Trois (3) stations d'échantillonnage ont été opérées cette année, soit au Parc Louis Joseph Papineau à Montebello, au centre culturel de Maniwaki et au centre d'achat Place-Cartier à Hull. Étant donné que la loi du mâle était en vigueur dans toute la province cette année nous attendions un nombre très limité de chasseurs à nos stations et les deux stations en dehors de la ville n'ont été opérées que les fins de semaine seulement. Le nombre de cerfs enregistrés à nos trois stations a diminué considérablement puisque nous n'avons enregistré cette année que 128 cerfs à comparer avec 486 en 1973 et 540 en 1972 pour les trois même stations. Malgré le petit nombre spécimens, les résultats ont été analysés par zone de chasse et des recommandations ont été formulées pour la prochaine saison de chasse.

#### 6.2.4.4 Décompte de carcasses.

Après la saison de chasse 1974, nous avons effectué un décompte de carcasses dans un secteur fortement exploité par les chasseurs pour tenter de déterminer le nombre de femelles et de faons qui auraient été abattus pendant la chasse et abandonnés en forêt à cause de la loi du mâle. Le secteur choisi se situait dans la région du Mont Ste-Marie et s'étendait sur une superficie de .7 milles carrés. Une seule carcasse a été retrouvée

et nous nous sommes rendu à l'évidence qu'un travail de ce genre pour donner des résultats valables devrait être fait sur une superficie beaucoup plus grande. Nous n'avons pu en fait tirer aucune conclusion significative quant au nombre de cerfs abandonnés en forêt à cause de la loi du mâle. Si possible nous tenterons de reprendre ce travail à l'automne prochain en demandant la collaboration des membres d'Associations de Chasse et Pêche de la région car pour couvrir un territoire significativement plus grand, le nombre d'observateur devra être augmenté.

#### 6.2.4.5 Autopsies de cervidés et de canidés.

En collaboration avec les agents de conservation, nous recueillons à tous les hivers des pièces anatomiques sur toutes les carcasses de cerfs trouvés morts. Ces pièces anatomiques sont analysées pour évaluer l'âge et la condition de chaque animal et tenter de déterminer la cause de la mort. Durant l'hiver 1973-74 58 carcasses de chevreuils ont été ainsi autopsiées. De plus, 24 carcasses de prédateurs recueillies de trappeurs ou rapportées par des agents de conservation nous ont été rapportées et ont été soumises à une autopsie en vue de les identifier avec certitude et déterminer leur contenu stomacal la plupart des carcasses étaient transférées au Ministère Fédéral de l'Agriculture qui les soumettaient à la détection de la rage.

#### 6.2.4.6 Contrôle des prédateurs.

Les modalités du contrôle en 1973-74 était conforme aux directives émises par la Direction de la Chasse et de la Pêche le 18 septembre 1973. Dans l'Outaouais, nous avons sept (7) sites de contrôle qui étaient les suivants: ravages du lac 31-Milles, ravage du Dépôt de l'Aigle, ravage du lac Stubbs, ravage du lac Ste-Marie, ravage de Notre-Dame de la Paix, ravage du lac La Blanche, et le ravage situé le long de la route entre Notre-Dame-de-la-Salette et Notre-Dame-du-Laus.

Treize (13) loups furent donc capturés, deux (2) coyotes et quatre (4) chiens. Ces résultats peuvent sembler assez minces mais il faut se rappeler que l'hiver 1973-74 fût relativement facile pour le chevreuil et l'intensité de la prédation fût relativement faible.

#### 6.2.5 Elan d'Amérique (orignal)

##### 6.2.5.1 Chasse contrôlée dans la Réserve de La Vérendrye.

Une station d'échantillonnage biologique et d'enregistrement a été opérée au Domaine dans le parc de La Vérendrye durant toute la durée de la chasse contrôlée. Une augmentation du succès de chasse cette année a été reliée, suite à l'analyse des résultats à une plus grande survie des jeunes durant l'hiver 1973-74 qui a été très clément pour l'orignal. Les principaux problèmes auxquels faisaient face les organisateurs de la chasse contrôlée étaient sans contredit la qualité des guides disponibles pour les chasseurs. De nombreuses recommandations concernant l'amélioration de ce service aux chasseurs avaient été faite par les années passées et finalement en 1974, elles ont été appliquées avec grand succès.

#### 6.2.5.2 Stations d'échantillonnage biologique.

Cette année deux (2) stations d'échantillonnage biologique et d'enregistrement de l'original ont été opérées dans le district de l'Outaouais, une à Campbell's Bay pour la zone de chasse  $F_4$  et une à la barrière sud du parc de La Vérendrye pour la zone de chasse  $J_1$ . Pour une saison d'une durée de 9 jours, 439 originaux furent enregistrés à nos stations. L'échantillonnage ainsi obtenu était pleinement suffisant pour répondre aux exigences statistiques de l'analyse des résultats de chasse par zone. Les données provenant de la zone  $F_3$  nous ont été fournies par la station d'enregistrement de Labelle opérée par le district de Montréal-Laurentides. L'analyse des résultats des stations d'enregistrement nous amène à conclure à un fort taux d'exploitation de notre cheptel d'originaux mais nous ne croyons pas qu'il y ait encore danger de surexploitation. Aussi nos recommandations pour les saisons de chasse de l'an prochain sont de maintenir le statu quo.

### 7. Enquêtes et travaux divers.

#### 7.1 Projet de zonage de la Réserve de La Vérendrye.

En collaboration avec le Service de l'Exploitation des Parcs, nous avons travaillé au cours de l'année 1974 à évaluer le potentiel faunique et récréatif de la Réserve de La Vérendrye en vue d'un zonage qui faciliteraient la répartition de l'exploitation et serviraient à planifier l'installation des équipements. Des données sur la fréquentation et l'utilisation actuelle de la réserve ont été compilées à partir des permis de parcs des années précédentes, et les statistiques de pêche ont permis d'établir un potentiel récréatif en jour homme de pêche tout en respectant le potentiel de chaque plan d'eau.

Les inventaires aériens et l'évaluation de la densité de l'orignal dans ce territoire ont servi à dresser une carte de potentiel et à établir un nombre de jour homme de chasse disponible. Toutes ces données ont été analysées de façon à former des zones distinctes à l'intérieur de la réserve et des systèmes de contrôle appropriés ont été proposés. Nous espérons grandement que ce projet sera réalisé dans les années à venir afin que le potentiel récréatif de ce territoire puisse être utilisé de façon optimale.

## 7.2 Appels de service.

Comme à tous les ans, notre personnel est appelé à répondre à de multiples demandes de renseignements, effectuer des enquêtes sur le terrain et fournir des avis professionnels sur différents problèmes d'ordre biologique soumis par le public, les associations de chasse et pêche, d'autres ministères, des corporations municipales, des corps intermédiaires et l'industrie privée. Les principaux problèmes auxquels nous avons eu à faire face cette année concernaient notamment la protection de la faune et son habitat face à l'exploitation forestière, la protection des ravages de chevreuils contre les motoneigistes et la construction d'ouvrages hydro-électriques par l'Hydro-Québec. Avec un bassin de population de près de 250,000 habitants dans les limites du district et plus de 300,000 non-résidents dans un rayon de 10 milles, le bureau de Hull du Service de l'Aménagement de la Faune est accablé d'un nombre très important d'appels téléphoniques et de demandes écrites d'information et de publications concernant notamment la construction de lacs artificiels, l'ensemencement de lacs privés, le contrôle des animaux nuisibles, les mortalités de poissons, le contrôle des plantes aquatiques, l'identification d'espèce faunique, les animaux marqués ou étiquetés.

### 7.3 Etudes de demandes de permis.

Malgré le fait que les bureaux de district n'émettent aucun permis, nous sommes consultés et devons émettre des avis professionnels sur plusieurs types de permis qui doivent être émis à l'intérieur de notre territoire. Ainsi au cours de l'année 1974, nous avons dû étudier et proposer des recommandations concernant les permis de pourvoyeurs, d'étangs de pêche, de territoires sous-bail, de pêcheurs commerciaux, de capture et vente de ménés, le transport et ensemencement de poissons, de projet de drainage, de maintien et à l'exploitation de barrages, de garde d'animaux en captivité, de permis de collection scientifique, d'exploitation d'établissement piscicole, etc.

Les recherches nécessitées par chaque cas sont souvent assez onéreuses et l'ensemble de ces recherches constituent une grosse partie du travail de bureau du chef de district.

### 7.4 Information et publicité.

En 1974, les professionnels du district de l'Outaouais ont eu l'occasion de prononcer quatre (4) conférences devant des Associations de Chasse et Pêche de la région. Nous avons aussi participé à quatre (4) émissions télévisées. Pour la presse écrite, nous avons préparé 24 feuillets de renseignements qui ont été diffusés sous forme de communiqué de presse par le bureau régional de Communications Québec. On peut retrouver une copie de chacun des feuillets de renseignements à l'annexe IV.

Plusieurs cartes bathymétriques ont été préparées au brouillon par notre personnel durant l'année mais n'ont pas encore été imprimées faute de dessinateurs. Puisqu'un poste de technicien en arts graphiques a été attribué au district pour l'année 1975, nous devrions être en mesure de publier plusieurs de ces cartes prochainement.

#### 7.5 Congrès, réunions, ateliers.

Nous avons participé cette année de façon régulière au comité technique du Conseil du Tourisme de l'Outaouais, comité qui doit fournir un avis technique sur tous projets présentés au conseil.

Nous avons aussi participé aux réunions mensuelles de la conférence administrative régionale provisoire de l'Outaouais qui regroupent des chefs de district ou coordonnateurs régionaux de tous les ministères représentés dans la région administrative de l'Outaouais. Ces réunions, permettent des échanges d'information sur des problèmes communs, comme l'embauche du personnel, la disponibilité des locaux, le réseau téléphonique, etc., et ont engendré plusieurs actions positives. Ces réunions permettent aussi d'établir des relations plus étroites avec les autres ministères au niveau régional et facilitent énormément les communications ultérieures.

Nos deux principaux interlocuteurs dans la région sont demeurés le Conseil Régional des Associations et Société de Chasse et Pêche de l'Outaouais et l'Association des Outfitters du Québec. Nous avons participé aux congrès régionaux et provinciaux de ces deux organismes qui représentent la majorité des chasseurs et pêcheurs de l'Outaouais ainsi que les exploitants professionnels des ressources fauniques.

L'année 1974 a aussi été très fertile en ateliers et réunions de toutes sortes et nous avons dû mettre à contribution la participation de tout le personnel du district, selon leur compétence. Ainsi les professionnels du district de l'Outaouais ont participé au congrès du Northeast Deer Study Group à Yarmouth en Nouvelle-Ecosse, au Canadian Conference on Fresh Water Fisheries and Research à Ottawa et au Symposium Ornithologique à Ottawa. Nous avons aussi participé à des réunions sur le contrôle des prédateurs à Québec, un atelier sur le chevreuil à Sherbrooke, un atelier sur la chasse à quota à Québec, une réunion sur la fiche du gros gibier à Montréal, sur les permis de coupe avec le personnel de Terres et Forêts à Hull, un atelier sur les modalités d'exploitation de la pêche sportive dans les parcs à Shawinigan, une réunion sur les aménagements hydro-électrique du parc de La Vérendrye à Québec, plusieurs réunions sur l'organisation du parc Dollard-des-Ormeaux à Plaisance, les réunions de chefs de district à Québec, un atelier sur le gros gibier à Québec et une réunion d'information sur l'opération du parc Papineau-Labelle à MontPellier.

#### 7.6 Cours de perfectionnement.

J'ai eu l'occasion en tant que chef de district de participer au cours de Gestion I offert par le Ministère de la Fonction Publique aux gestionnaires du gouvernement du Québec. Ce cours d'une durée de cinq (5) jours a été grandement apprécié puisqu'il constituait une base de gestion nécessaire à tous les fonctionnaires occupants un poste de direction. Ce cours étant donné d'une façon dynamique par une firme de gestionnaires conseils constitue une sorte d'examen de conscience sur la façon dont chacun assume ses responsabilités et fournit les moyens de mieux les assumer.

Puis du 1er au 13 décembre, j'ai eu l'opportunité de participer au "Administrative Management Program for Natural Resource Managers" dispensé par The Pennsylvania State University à State College Pennsylvanie. Ce cours de gestion, s'appuie sur les mêmes principes que le cours de Gestion I, mais il permet en plus l'auto-évaluation de chaque candidat quant à ces capacités de gestionnaire. Les professeurs choisis pour donner ce cours sont tous des experts éminents dans le domaine de la gestion des affaires ou du personnel, et l'atmosphère qui règne pendant ces deux semaines de sessions intensives constitue un vrai lavage de cerveau qui est très bénéfique à un gestionnaire toujours trop captivé par les problèmes quotidiens pour exercer de sains principes de gestion.

Je profite de l'occasion pour remercier les autorités qui m'ont permis de participer à ces cours et je souhaite que la même opportunité puisse être offerte à d'autres.

#### 8. Conclusion.

L'année 1974 fut marquée par de grands changements au point de vue administratif, opérationnel, territorial et de personnel, et nous avons tous dû fournir un effort supplémentaire pour pouvoir continuer d'assumer pleinement notre rôle dans le district de l'Outaouais. Si nous avons réussi, c'est grâce au travail d'équipe et à l'esprit de collaboration manifesté par mon personnel et aussi grâce à l'appui qui nous a été fourni par la direction.

Richard Chatelain, Biologiste,  
Chef du district de l'Outaouais.

ANNEXE I

ANNEXE I

Rapports écrits en 1974

District de l'Outaouais

Bélanger M. 1974

Mortalité du cerf de Virginie (1973-74), dureté de l'hiver et contrôle des prédateurs. Service de la Faune (Outaouais) 21 pp.

Bélanger M. 1974

Etude quantitative et qualitative des caractéristiques de deux ravages de cerfs de Virginie dans le district de l'Outaouais. Service de la Faune (Outaouais) 21 pp.

Bélanger M. 1974

Enregistrement du cerf de Virginie dans le district de l'Outaouais en 1974. Service de la Faune (Outaouais) 15 pp.

Bélanger M. 1974

Compte rendu du décompte de carcasses de cerfs de Virginie au lac Ste-Marie. 6 pp.

Bélanger M. 1974

Aménagement du ravage du lac Codos (co. Labelle). Service de la Faune, Outaouais. 2 pp. + cartes et photos.

Bélanger M. 1974

Aménagement d'une cédrière au lac 31-Milles. Service de la Faune (Outaouais). 2 pp. + cartes et photos.

Crête N. 1974

Analyse des résultats de la chasse à l'orignal dans les zones J<sub>1</sub>,  
P<sub>3</sub> et P<sub>4</sub>. IV + 24 pp + 3 appendices.

Crête M. et François Goudreault 1974

Normes appliquées aux mesures de l'enneigement dans les aires d'hivernage du cerf de Virginie. 9 pp + 2 tableaux.

Lafrance J.M. 1974

Rapport d'analyse d'eau à la Ferme Piscicole Val des Bois. 2 pp.

Larouche G. 1974

Résultats de la pêche sportive dans le Parc Papineau-Labelle en 1973  
et recommandations pour la saison 1974. 50 pp.

Larouche G. 1974

Inventaire de la gélinotte huppée (*Bonasa umbellus*) dans le Parc Papineau-  
Labelle. 15 pp + carte.

Larouche G. 1974

Utilisation de la dynamite pour la destruction des barrages de castors.  
5 pp. + carte.

Larouche G. 1974

Détérioration prévisible du milieu aquatique des ruisseaux Mullet et  
Ernest dans le Parc Papineau-Labelle. 3 pp. + carte.

Chapleau D. 1974

Projet d'aménagement de la frayère à truites mouchetées au lac Vert, canton Villeneuve, comté de Papineau. 4 pp.

Chapleau D. 1974

Commentaires sur le document intitulé: "Document de travail pour les chefs de districts, relatif à l'établissement des politiques d'exploitation de la pêche dans les Réserves". 9 pp. + 2 annexes.

Chapleau D. 1974

Rapport sur les visites de frayères, Printemps 1973.  
Service de la Faune (Outaouais). 19 pp.

Chartier R. 1974

Visite de nichoirs à canaris à Harvington.  
Service de la Faune (Outaouais). 3 pp.

Chatelain R. 1974

Aménagement de la frayère Pélissier.  
Texte d'une conférence présentée au congrès provincial de la Fédération Québécoise de la Faune à Québec.  
10 pp. + 26 diapositives.

Chatelain R. 1974

Les activités du Service de la Faune, District de l'Outaouais, 1973  
34 pp. + annexes.

ANNEX II

SERVICE DE L'AMENAGEMENT DE LA FAUNE DU QUEBEC  
 MINISTERE DU TOURISME DE LA CHASSE ET DE LA PECHE

District Outaouais

Hull

LISTE DES ENSEMENCEMENTS DE POISSONS EN 1974.

<u>Plan d'eau</u>	<u>District Electoral</u>	<u>Canton</u>	<u>Pretins</u>	<u>1 an +</u>
<u>Truite Mouchetée</u>				
Lac André	Argenteuil	Iathbury		250 (2)(3)(7)
Lac Bécasse	"	Iathbury		350 (2)(3)(7)
Lac Bihoreau	"	Iathbury		400 (2)(3)(7)
Lac Gogluar	"	Iathbury		200 (2)(3)(7)
Lac Lemieux	"	Haddington		1,000 (2)(3)(7)
Lac Allet	Laurentides-Labelle	Kiamika		2,000 (2)(7)
Lac Alston	"	Fontbrune		1,000 (2)(7)
Lac Blais	"	Pau	1,950 (2)(6)(7)	
Lac Bleuet	"	Brunet		500 (2)(7)
Lac Boileau	"	Marchand		5,000 (2)(7)
Lac Bois-Franc	"	Marchand		2,000 (2)(7)

<u>Plan d'eau</u>	<u>District Electoral</u>	<u>Canton</u>	<u>Pretins</u>	<u>1 an +</u>
Lac Dame	Laurentides-Labelle	Mousseau		300 (2)(7)
Lac Dame (Des)	"	Campbell		1,660 (2)(7)
Lac Daviault I	"	Brunet		150 (2)(7)
Lac Daviault II	"	Brunet		100 (2)(7)
Lac Devlin	"	Rocheblave		4,000 (2)(3)(7)
Lac Dorothée	"	Wells		600 (2)(3)(7)
Lac Fame	"	Pau	1,950 (2)(6)(7)	
Lac Marsan	"	Marchand		2,000 (2)(7)
Lac Misérable	"	Rocheblave		2,000 (2)(3)(7)
Lac de la Montagne	"	Mousseau		100 (2)(7)
Lac Numéro 2	"	Mousseau		400 (2)(7)
Lac Paquet	"	Pontbrune		3,000 (2)(7)
Lac Pierre	"	Rocheblave		900 (2)(3)(7)
Lac du Portage	"	Mousseau		100 (2)(7)
Lac Racicot	"	Mousseau		500 (2)(7)
Lac Stanyor	"	Mousseau	1,500 (2)(6)(7)	
Lac Saponite	Papineau	Villeneuve		100 (2)(3)(7)
Lac Taku	"	Villeneuve		300 (2)(3)(7)
<u>TOTAL</u>			<u>5,400</u>	<u>10</u>

<u>Plan d'eau</u>	<u>District Electoral</u>	<u>Canton</u>	<u>Fretins</u>	<u>1 an +</u>
		<u>Truite Moulac</u>		
Lac Désormeaux	Argenteuil	Addington		17,234 (2)(8)
Lac Brulé	Papineau	Derry		3,000 (2)(6)(8)
Lac Mc Guire	"	Derry		2,000 (2)(6)(8)
	<u>TOTAL</u>			<u>22,234</u>
		<u>Truite Grise</u>		
Lac Blue Sea	Gatineau	Bouchette		6,000 (1)(7)
Lac des Deux-Iles	"	Kondiaronk		2,500 (1)(4)(6) (7)
Lac Savary	"	Orléanais		5,500 (1)(4)(6) (7)
Lac des Mauves	Laurentides-Labelle	Labelle		10,000 (1)(3)(6)(7)
Lac Pimodan	"	Kiamika-Rivard		000 (1)(3)(6)(7)
Lac Sept-Frères	"	Montigny		5,000 (1)(3)(6)(7)

<u>Plan d'eau</u>	<u>District Electoral</u>	<u>Canton</u>	<u>Fretins</u>	<u>1 an</u>
		<u>Truite Grise</u>		
Lac Blue Sea	Gatineau	Bouchette		8,000 (1)(7)
Lac des Deux-Iles	"	Kondiaronk		2,500 (1)(4)(6)(7)
Lac Savary	"	Orléanais		5,500 (1)(4)(6)(7)
Lac des Mauves	Laurentides-Labelle	Labelle		10,000 (1)(3)(6)(7)
Lac Pinodan	"	Kiamika-Rivard		5,000 (1)(3)(6)(7)
Lac Saint-Frères	"	Montigny		5,000 (1)(3)(6)(7)
Lac du Sourd	"	Rocheblave		6,000 (1)(5)(6)(7)
Lac Tibériade	"	Labelle		5,000 (1)(7)
<u>TOTAL</u>				<u>45,000</u>

<u>Plan d'eau</u>	<u>District Electoral</u>	<u>Canton</u>	<u>Fretins</u>	<u>1 an +</u>
Lac Tibériade	Laurentides-Labelle	Labelle		5,000 (1)(7)

TOTAL

45,000

		<u>Truite Arc-en-ciel</u>		
Lac Lesage	Laurentides-Labelle	Loranger		3,000 (2)(5)
Lac Vert	"	Turgeon		2,000 (2)(5)

Lac La Blanche	Papineau	Mulgrave-Lochaber		10,000 (2)(5)
----------------	----------	-------------------	--	---------------

TOTAL

15,000

		<u>Ouananiche</u>		
Lac Gagnon	Laurentides-Labelle	Gagnon-Preston		4,000 (1)(5)
	Argenteuil			

TOTAL

4,000

<u>Plan d'eau</u>	<u>District Electoral</u>	<u>Canton</u>	<u>Fretins</u>	<u>1 an +</u>
		<u>Maskinongé</u>		
Lac Plumbago	Papineau	Templeton	500 (1)(7)	
	<u>TOTAL</u>		<u>500</u>	

TOTAL DES POISSONS ENSEMENCES SELON LES ESPECES

Truite mouchetée	:	33,310
Truite grise	:	45,000
Truite arc-en-ciel	:	15,000
Truite moulac	:	22,234
Ouananiche	:	4,000
Maskinongé	:	500
<u>TOTAL</u>	:	<u>120,044</u>

- (1) Poissons de stocks indigènes.  
 (2) Poissons de stocks domestiques.  
 (3) Parc Papineau-Labelle.  
 (4) Parc de La Vérendrye.

- (5) Ensemencement d'introduction qui vise l'implantation d'une nouvelle espèce dans un plan d'eau.  
 (6) Ensemencement par avion.  
 (7) Ensemencement de soutien.  
 (8) Ensemencement expérimental.

Page 10

ANNEXE XII

ANDEKE IV

Feuillets de Renseignements  
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Service de la Faune  
District de l'Outaouais  
Mardi le 15 janvier 1974.

Recensement de la pêche sous la glace, lac 31-Milles.

A la suite de l'ouverture à titre expérimental du lac 31-Milles pour la pêche sous la glace à toutes les espèces, le Service de la Faune visitera régulièrement les pêcheurs durant les fins de semaine. Les biologistes et les techniciens du Service de la Faune interrogeront les pêcheurs afin de recueillir les données nécessaires pour l'étude de l'influence de la pêche d'hiver sur l'exploitation de la truite grise dans ce lac.

Samedi et dimanche, les 12 et 13 janvier 1974, une équipe du Service de la Faune du Québec a interrogé onze (11) groupes de pêcheurs. La compilation des données recueillies donne les résultats suivants:

- Nombre de pêcheurs interrogés: 32.
- Nombre de lignes utilisées par pêcheur: 1.25.
- Nombre de trous creusés par pêcheur: 2.34.
- Truites grises capturées: 4.
- Corégones de lac capturés: 3.
- Nombre d'heures requises pour qu'un pêcheur capture une truite grise: 15 heures.
- Nombre d'heures requises pour qu'un pêcheur capture un poisson: 7 heures.

Bonne Pêche.

Feuillets de Renseignements  
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Service de la Faune  
District de l'Outaouais  
Mardi le 22 janvier 1974.

Recensement de la pêche sous la glace, lac 31-Milles.

Samedi et dimanche, les 19 et 20 janvier 1974, une équipe du Service de la Faune du Québec a interrogé vingt-trois (23) groupes de pêcheurs. L'épaisseur de la glace variait de 6 pouces à 10 pouces et une couche de neige d'environ 10 pouces recouvrait cette glace. A plusieurs endroits, surtout dans la partie centrale du lac, la glace était recouverte de neige détrempée.

Pour inciter les pêcheurs à prendre le moins de risques possible, nous publions les poids sécuritaires que peut supporter la glace \* selon son épaisseur:

- 1 pouce: Demeurez sur la rive.
- 2 pouces: Une personne à pied.
- 3 pouces: Un groupe de personnes en file indienne.
- 4 pouces: Un homme avec un traîneau chargé.
- 8 pouces: Automobiles, motoneiges et camionnettes.
- 10 pouces: Camions de grosseur moyenne (7,000 lbs.).

\* Glace solide (blue ice).

Note: Toute autre sorte de glace supporte la moitié moins de poids.

Bonne pêche.

TABIEAU DES RESULTATS

RESULTATS	Samedi et Dimanche, les 19 et 20 janvier 1974	Total cumulatif
Nombre de groupes interrogés.	23	34
Nombre de pêcheurs interrogés.	69	101
Nombre de lignes utilisées par pêcheur.	0.95	1.05
Nombre de trous creusés par pêcheur.	1.72	1.92
Truites grises capturées.	14	18
Poids moyen des truites capturées (lbs.).	1.97	2.03
Longueur moyenné des truites capturées (pouces).	17.69	17.92
Brochets du Nord capturés.	2	2
Coregones de lac capturés.	2	5
Lottes américaines capturées.	7	7
Perchaudes capturées.	35	35
Succès de la pêche. (truites grises/lignes/ heures).	0.192	0.149
Succès de la pêche. (poissons/lignes/ heures)	0.216	0.190

Feuillets de Renseignements  
 Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
 Service de la Faune  
 District de l'outaouais  
 Mardi le 29 janvier 1974.

Recensement de pêche sous la glace, lac 31-Milles.

Samedi, le 26 janvier 1974, une équipe du Service de la Faune du Québec a interrogé vingt (20) groupes de pêcheurs. Dimanche, le 27 janvier, l'interrogatoire des pêcheurs a été rendu impossible par la pluie et le temps doux qui ont détrempé la neige sur la plus grande partie du lac. A certains endroits, la glace solide ne mesurait que quatre (4) pouces d'épaisseur. Si ces conditions météorologiques persistent durant les prochains jours, les pêcheurs devront faire preuve d'une extrême prudence lors de leurs prochaines excursions de pêche sur ce lac.

Dorénavant, nous vous tiendront au courant des principales régions d'où proviennent les pêcheurs. Les 58 pêcheurs interrogés le 26 janvier 1974 provenaient des régions suivantes:

Hautc-Gatineau:	43	(74.1%)
Hull-Ottawa	: 14	(24.2%)
Autres	: 1	(1.7%)

Bonne pêche.

RESULTATS	Samedi, le 26 janvier 1974	Total cumulatif
Nombre de groupes interrogés.	20	54
Nombre de pêcheurs interrogés.	58	159
Nombre de lignes utilisées par pêcheur.	1.46	1.20
Nombre de trous creusés par pêcheur.	1.87	1.90
Truites grises capturées.	5	23
Poids moyen des truites capturées (lbs.)	1.42	1.91
Longueur moyenne des truites capturées (pouces).	16.50	17.36
Grands brochets capturés.	0	2
Coregones de lac capturés.	4	9
Lottes américaines capturées.	0	7
Perchaudes capturées.	0	35
Succès de la pêche. (truites grises/lignes/heures).	0.017	0.100
Succès de la pêche. (poissons/lignes/heures).	0.034	0.132

Feuille de Renseignements,  
Ministère du Tourisme, De la Chasse et de la Pêche,  
Service de la Faune,  
District de l'Outaouais,  
250, Boul. St-Joseph, Hull, Québec.

Résultats de la chasse aux chevreuils 1973.

L'Outaouais québécois se partage en deux zones de chasse, la zone F<sub>4</sub> située à l'ouest de la route 11 et la zone F<sub>2</sub> vers l'est. Ces deux zones, de superficie à peu près équivalente, sont cependant très différentes du point de vue écologique et les résultats de la chasse aux chevreuils en témoignent encore cette année.

La zone F<sub>2</sub>, située au coeur de l'habitat du chevreuil au Québec fournit toujours une bonne récolte avec ses 1361 chevreuils enregistrés en 1973 comparé à 1399 en 1972.

La zone F<sub>4</sub>, dont la partie ouest est peuplée d'originaux, fournit une récolte annuelle de chevreuils très variable et décroissante depuis quelques années. En effet, 286 chevreuils y furent enregistrés en 1973 comparé à 414 en 1972.

Il faut se rappeler que les hivers 1970-71 et 71-72 ont été particulièrement rigoureux pour le chevreuil et que les mortalités hivernales ont été très nombreuses pour cette raison. Cependant l'hiver 1972-73 a été beaucoup moins difficile pour le chevreuil comme en témoigne l'augmentation très frappante du pourcentage de jeunes dans la récolte de cette année.

Il nous reste à souhaiter que les conditions météorologiques de cet hiver se maintiennent clémentes afin que cette augmentation du nombre de jeunes se traduise par une récolte plus abondante par les chasseurs l'automne prochain.

Feuillelet de Renseignements,  
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche,  
Service de la Faune,  
District de l'Outaouais,  
250, Boul. St-Joseph, Hull, Qué.

Chasse au petit gibier dans le parc Papineau-Labelle.

La chasse au petit gibier dans le parc Papineau-Labelle s'étendait pour la saison 1973 du 15 septembre au 4 novembre. Comme par les années passées, le Service de la Faune a entrepris au cours de la dernière saison de chasse le dénombrement complet des animaux abattus et procédé au prélèvement de certaines pièces anatomiques pour fins de recherches scientifiques sur les populations de petits gibiers.

En 1973, 1347 chasseurs ont tenté leur chance dans le parc Papineau-Labelle; ils ont fourni un effort de chasse de 7535 heures pour récolter 1030 gélinottes huppées ("perdrix") et 25 lièvres. En 1972, 868 chasseurs avaient tué 1075 gélinottes huppées et 16 lièvres avec un effort de chasse de 3937 heures.

Le très petit nombre de lièvres récoltés s'explique d'une part par la faible densité de cette population dans le parc Papineau-Labelle et d'autre part par le peu d'intérêt que portent les chasseurs à cette espèce qui exige une technique de chasse bien particulière.

Même si en 1973 la récolte de gélinottes huppées est demeurée sensiblement la même qu'en 1972, on note cependant une importante diminution du succès de chasse. Cette diminution s'explique possiblement par une mortalité élevée chez les oisillons en bas âge au printemps, ce qui a eu pour conséquence de réduire la population récoltable à l'automne; elle est également attribuable à la pression de chasse qui a pratiquement doublé en 1973 par rapport à 1972 et qui s'est exercée sur une superficie restreinte du territoire, c'est-à-dire presque exclusivement sur les chemins forestiers et en bordure de ces derniers.

Dans le but de répartir la pression de chasse sur une plus grande superficie du territoire et de prélever ainsi une récolte plus importante, le Service de la Faune projette pour 1974 la création de sentiers de chasse à l'intérieur du parc Papineau-Labelle.

Feuillet de Renseignements  
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Service de la Faune  
District de l'Outaouais  
Mardi le 5 février 1974.

Recensement de la pêche sous la glace, lac 31-Milles.

Samedi et dimanche, les 2 et 3 février 1974, une équipe du Service de la Faune du Québec a interrogé trente-trois (33) groupes de pêcheurs (Cf. tableau ci-joint pour les résultats).

L'épaisseur de la glace est de 12 pouces ou plus sur la plus grande partie du lac et la surface du lac est à la glace vive, il n'y a aucune accumulation de neige. Les automobilistes peuvent avoir accès au lac par le quai public de la baie Davis et par Pointe-Comfort.

Les 83 pêcheurs interrogés provenaient des régions suivantes:

Haute-Gatineau:	40 (48.2%).
Hull-Ottawa	: 35 (42.2%).
Autres	: 8 (9.6%).

Bonne pêche.

RESULTATS	Samedi et Dimanche, les 2 et 3 février 1974.	Total cumulatif
Nombre de groupes interrogés.	33	87
Nombre de pêcheurs interrogés.	83	242
Nombre de lignes utilisées par pêcheur.	1.55	1.32
Nombre de trous creusés par pêcheur.	2.19	2.00
Traites grises capturées.	4	27
Poids moyen des truites capturées (lbs.).	4.17	2.27
Longueur moyenne des truites capturées (pouces).	23.18	18.30
Grands brochets capturés.	0	2
Coregones de lac capturés.	4	13
Lottes américaines capturées.	1	8
Perchaudes capturées.	0	35
Succès de la pêche (truites grises/lignes/heures).	0.165	0.123
Succès de la pêche (poissons/lignes/heures).	0.232	0.156

Feuilles de Renseignements  
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Service de la Faune  
District de l'Outaouais  
Lundi le 11 février 1974.

Recensement de la pêche sous la glace, lac 31-Milles.

Vendredi et Samedi, le 8 et 9 février 1974, une équipe du Service de la Faune du Québec a interrogé trente neuf (39) groupes de pêcheurs (Cf. tableau ci-joint pour les résultats).

L'épaisseur de la glace varie entre 18 et 24 pouces sur la plus grande partie du lac et la surface du lac est de glace vive. Il n'y a aucune accumulation de neige. Les pêcheurs circulent en automobile sur toute la longueur du lac. Les automobilistes peuvent également avoir accès au lac par le quai public de la baie Davis et par Pointe-Comfort.

Les 105 pêcheurs interrogés provenaient des régions suivantes:

Haute-Gatineau:	74 (70.5%)
Hull-Ottawa	: 24 (22.9%)
Autres	: 7 (6.6%)

RESULTATS	Vendredi et Samedi les 8 et 9 février 1974.	Total cumulatif
Nombre de groupes interrogés	39	126
Nombre de pêcheurs interrogés	105	347
Nombre de lignes utilisées par pêcheur	1.20	1.28
Nombre de trous creusés par pêcheur	1.36	1.80
Truites grises capturées	5	32
Poids moyen des truites capturées (lbs.)	2.80	2.36
Longueur moyenne des truites capturées (pouces)	19.60	18.51
Grands brochets capturés	0	2
Coregones de lac capturés	12	25
Lottes américaines capturées	0	8
Perchaudes capturées	0	35
Succès de la pêche (truites grises/lignes/heures)	0.011	0.089
Succès de la pêche (poissons/lignes/heures)	0.051	0.123

Feuille de renseignements  
 Ministère du Tourisme, Chasse et Pêche  
 Service de la Faune  
 District de l'Outaouais  
 250, Boul. St-Joseph, Hull.  
 Jeudi, le 14 février 1974.

La Chasse à l'orignal 1973.

Encore cette année, les zones F<sub>4</sub> et J<sub>1</sub> étaient les deux seules zones ouvertes à la chasse à l'orignal dans l'Outaouais. Voici les résultats de cette année comparés à ceux de l'an passé.

Zone	Nombre d'originaux enregistrés	
	1972	1973
F <sub>4</sub> :	142	242
J <sub>1</sub> :	298	237
Total:	440	479

On constate une légère augmentation de la récolte totale avec une répartition sensiblement différente du nombre d'originaux abattus dans chaque zone.

Il faut se rappeler cependant qu'en 1972 le début de la saison de chasse dans ces deux zones ne correspondait pas à celui des zones avoisinantes, tandis qu'en 1973, la date d'ouverture de la saison de chasse était la même pour toutes les zones avoisinantes, ce qui a certainement eu des répercussions sur la répartition des chasseurs et par conséquent sur la pression et le succès de chasse.

Cette nouvelle répartition des chasseurs est probablement responsable de l'augmentation de 70% de la récolte dans la zone F<sub>4</sub> et le Service de la Faune étudie actuellement les moyens à prendre pour éviter une surexploitation du cheptel de cette zone.

Parmi les données recueillies aux stations de biologie durant la chasse, il y en a une qui mérite d'être soulignée: c'est l'augmentation du nombre de femelles qui avaient du lait et ceci dans les deux zones. Ce résultat nous indique une augmentation du succès de la reproduction et laisse prévoir d'autres saisons de chasse fructueuses pour les années à venir.

Feuillets de renseignements  
 Ministère du Tourisme, De la Chasse et de la Pêche  
 Service de la faune  
 District de l'Outaouais  
 Mercredi le 20 février 1974.

Recensement de la pêche sous la glace.

Mercredi le 13 février et dimanche et lundi, les 17 et 18 février 1974, une équipe du Service de la Faune du Québec a interrogé cinquante (50) groupes de pêcheurs (Cf. Tableau ci-joint pour les résultats).

L'épaisseur de la glace varie entre 18 et 24 pouces sur la plus grande partie du lac et environ 4 à 5 pouces de neige poudreuse recouvre la surface du lac. Les pêcheurs circulent en automobile sur toute la longueur du lac. Les automobilistes peuvent également avoir accès au lac par le quai public de la baie Davis et par Pointe-Comfort.

Il a été remarqué lors de la dernière fin de semaine que certains groupes de pêcheurs laissent leurs déchets sur la glace. Ceci contribue à la pollution.

Gardons nos lacs propres.

=====

Les 128 pêcheurs interrogés provenaient des régions suivantes:

Haute-Gatineau:	108	(84.37%)
Hull-Ottawa :	20	(15.63%)
Autre :	-	-

RESULTATS	Mercredi le 13 février et dimanche et lundi les 17 et 18 février 1974	Total cumulatif
Nombre de groupes interrogés	50	176
Nombre de pêcheurs interrogés	128	475
Nombre de lignes utilisées par pêcheur	1.30	1.28
Nombre de trous creusés par pêcheur	1.92	1.84
Truites grises capturées	14	46
Poids moyen des truites capturées (lbs)	1.96	2.24
Longueur moyenne des truites capturées (pouces)	18.30	18.45
Grands brochets capturés	0	2
Coregonos de lac capturés	34	59
Lottes américaines capturées	1	9
Perchaudes capturées	2	37
Succès de la pêche. (Truites grises/lignes/heures)	0.110	0.095
Succès de la pêche (poissons/lignes/heures).	0.217	0.150

Feuillets de renseignements  
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Service de la Faune  
District de l'Outaouais  
Mercredi le 27 février 1974.

Recensement de la pêche sous la glace.

Dimanche et lundi, les 24 et 25 février 1974, une équipe du Service de la Faune du Québec a interrogé vingt-sept (27) groupes de pêcheurs (Cf. Tableau ci-joint pour les résultats).

L'épaisseur de la glace varie entre 18 et 24 pouces sur la plus grande partie du lac et environ 3 à 4 pouces de neige recouvre la surface du lac. Les pêcheurs circulent en automobile sur toute la longueur du lac. Les automobilistes peuvent également avoir accès au lac par le quai public de la baie Davis et par Pointe-Comfort. Depuis 2 semaines, les automobilistes ont également accès au lac par Bouchette.

Les 64 pêcheurs interrogés provenaient des régions suivantes:

Hauts-Gatineau: 53 (82.81%)  
Hull-Ottawa : 11 (17.19%)

Gardons nos lacs propres

Bonne pêche.

RESULTATS	Dimanche et lundi les 24 et 25 février 1974	Total cumulatif
Nombre de groupes interrogés	27	203
Nombre de pêcheurs interrogés	64	539
Nombre de lignes utilisées par pêcheur	1.28	1.28
Nombre de trous creusés par pêcheur	1.14	1.75
Truites grises capturées	7	53
Poids moyen des truites capturées (lbs)	1.81	2.18
Longueur moyenne des truites capturées (pouces)	17.50	18.31
Grands brochets capturés	1	3
Coregones de lac capturés	7	66
Lottes américaines capturées	0	9
Perchaudes capturées	0	37
Succès de la pêche (Truites grises/lignes/heures).	0.049	0.089
Succès de la pêche (Poissons/lignes/heures).	0.093	0.142

Feuillets de renseignements  
 Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche,  
 Service de la Faune  
 District de l'Outaouais  
 Mercredi le 6 mars 1974.

Recensement de la pêche sous la glace, lac 31-Milles.

Mercredi le 27 février 1974 et vendredi et samedi les 1er et 2 mars 1974, une équipe du Service de la Faune du Québec a interrogé soixante-sept (67) groupes de pêcheurs (Cf. Tableau ci-joint pour les résultats).

L'épaisseur de la glace varie entre 20 et 30 pouces sur la plus grande partie du lac et environ 1 pouce de neige durcie recouvre la surface du lac. A certains endroits la surface du lac est de glace vive. Les pêcheurs circulent en automobile sur toute la longueur du lac. Les automobilistes peuvent avoir accès au lac par le quai public de la baie Davis, par Pointe-Comfort et par Bouchette.

Les pêcheurs provenaient des régions suivantes:

Haute-Gatineau:	59.2%
Hull-Ottawa :	39.0%
Autre :	1.8%

Gardons nos lacs propres.

Bonne pêche.

RESULTATS	Mercredi le 27 février 74 et Vendredi et Samedi les 1er et 2 mars 1974.	Total accumulatif
Nombre de groupes interrogés	67	270
Nombre de pêcheurs interrogés	169	708
Nombre de lignes utilisées par pêcheur	1.30	1.29
Nombre de trous creusés par pêcheur	1.82	1.77
Truites grises capturées	27	80
Poids moyen des truites capturées (lbs)	2.37 lb.	2.25 lb.
Longueur moyenne des truites capturées (pouces)	17.25	17.97
Grands brochets capturés	5	8
Coregones de lac capturés	22	88
Lottes américaines capturées	16	25
Perchaudes capturées	2	39
Succès de la pêche (Truites grises/lignes/heures).	0.077	0.086
Succès de la pêche (Poissons/lignes/heures).	0.145	0.143

Feuillets de renseignements  
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Service de la Faune  
District de l'Outaouais  
Mardi le 12 mars 1974.

Recensement de la pêche sous la glace, lac 31-Milles.

Dimanche et lundi, les 10 et 11 mars 1974, une équipe du Service de la Faune du Québec a effectué un recensement de pêche sur le lac 31-Milles. Vingt-sept (27) groupes de pêcheurs ont été recensés pour un total de soixante-seize (76) pêcheurs (Cf. Tableau ci-joint pour les résultats).

Le nombre peu élevé de pêcheurs est probablement dû aux vents assez violents de Dimanche.

Le dernier recensement effectué nous montre une augmentation du poids moyen et de la longueur moyenne des truites capturées.

Les automobilistes circulent encore sur toute la longueur du lac. L'épaisseur de la glace varie entre 20 et 30 pouces et la surface du lac est de glace vive.

Nous avons remarqué également que certains groupes de pêcheurs laissent leurs déchets sur le lac.

Gardons nos lacs propres.

La provenance des pêcheurs est la suivante:

Haute-Gatineau:	71 (93.5%)
Hull-Ottawa :	5 (6.5%)

Bonne pêche.

RESULTATS	Dimanche et Lundi, les 10 et 11 mars 1974.	Total cumulatif
Nombre de groupes interrogés.	27	297
Nombre de pêcheurs interrogés.	76	784
Nombre de lignes utilisées par pêcheur.	1.25	1.28
Nombre de trous creusés par pêcheur.	2.11	1.80
Truites grises capturées	6	86
Poids moyen des truites capturées (livres).	2.46	2.26
Longueur moyenne des truites capturées (pouces).	20.12	18.13
Grands brochets capturés	0	8
Corégones de lac capturés	9	97
Lottes américaines capturées	5	30
Perchaudes capturées	0	39
Succès de la pêche (Truites grises/lignes/heures).	0.035	0.081
Succès de la pêche (Poissons/lignes/heures).	0.092	0.138

Feuillets de renseignements  
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Service de la Faune  
District de l'Outaouais  
Lundi, le 25 mars 1974.

Recensement de la pêche sous la glace, lac 31-Milles.

Des équipes du Service de la Faune du Québec ont effectué des recensements de pêche sous la glace les journées suivantes: mardi le 12 mars 1974, samedi et dimanche les 16 et 17 mars et mardi le 19 mars 1974. Trente-neuf groupes de pêcheurs soit, 108 pêcheurs ont été interrogés sur le lac (cf. tableau ci-joint pour les résultats).

Le nombre peu élevé de pêcheurs sur le lac pour quatre (4) jours de pêche est certainement dû aux mauvaises conditions atmosphériques des derniers jours.

Ces derniers recensements nous font voir une augmentation du poids moyen et de la longueur moyenne des truites capturées.

La circulation sur le lac en automobile est devenue dangereuse. A certains endroits l'épaisseur de la glace peut varier entre 3 et 4 pouces et est recouverte d'une épaisse couche de neige.

Gardons nos lacs propres.

Les pêcheurs provenaient des régions suivantes:

Haute-Gatineau:	(74)	68.52%
Hull-Ottawa	: (33)	30.56%
Autres	: (1)	0.92%

Bonne pêche.

RESULTATS	Mardi le 12 mars, Samedi, Dimanche les 16 et 17 mars et Mardi le 19 mars 1974.	Total cumulatif
Nombre de groupes interrogés	39	336
Nombre de pêcheurs interrogés	108	892
Nombre de lignes utilisées par pêcheur	1.51	1.31
Nombre de trous creusés par pêcheur	2.27	1.86
Truites grises capturées	7	93
Poids moyen des truites capturées (livres)	3.6	2.37
Longueur moyenne des truites capturées (pouces)	21.14	18.37
Grands brochets capturés	2	10
Corégones de lac capturés	13	110
Lottes américaines capturées	6	36
Perchaudes capturées	4	43
Succès de la pêche (Truites grises/lignes/heures).	0.012	0.073
Succès de la pêche (Poisson/lignes/heures)	0.101	0.134

## Feuillets de renseignements

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche

Service de la Faune

District de l'Outaouais

Lundi, le 25 mars 1974.

Recensement de la pêche sous la glace, lac 51-Milles.

Un recensement de pêche sous la glace a été effectué samedi et dimanche les 23 et 24 mars 1974, par une équipe du Service de la Faune du Québec.

Il y avait très peu de pêcheurs sur le lac. Onze groupes (11), soit 28 pêcheurs ont été recensés. (Cf. tableau pour les résultats).

La circulation en automobile sur le lac est pratiquement nulle. Environ un pied de neige recouvre la surface du lac.

Le succès de la pêche a tendance à diminuer depuis le début de l'hiver, tandis que le poids et la longueur moyenne des truites tend à augmenter. La provenance des pêcheurs pour la dernière fin de semaine est la suivante:

Haute-Gatineau: (18) 64.28%

Hull-Ottawa : (10) 35.72%

Gardons nos lacs propres et bonne pêche.

RESULTATS	Samedi et Dimanche les 23 et 24 mars 1974.	Total cumulatif
Nombre de groupes interrogés	11	347
Nombre de pêcheurs interrogés	28	920
Nombre de lignes utilisées par pêcheur	1.28	1.51
Nombre de trous creusés par pêcheur	1.46	1.85
Truites grises capturées	5	98
Poids moyen des truites capturées (livres)	3.0	2.34
Longueur moyenne des truites capturées (pouces)	20.00	18.02
Grands brochets capturés	1	11
Corégones de lac capturés	7	117
Loties américaines capturées	0	36
Perchaudes capturées	8	51
Succès de la pêche (Truite grise/lignes/heures).	0.058	0.073
Succès de la pêche (Poisson/lignes/heures).	0.403	0.143

Feuille de renseignements.  
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Service de l'Aménagement de la Faune  
District de l'Outaouais.  
Mercredi le 22 mai 1974.

Ensemencements de poissons dans l'Outaouais québécois.

Au cours de l'année 1973, le Service de l'Aménagement de la Faune a procédé à l'ensemencement d'un lot de 198,100 poissons, comprenant huit espèces différentes de poissons d'intérêt sportif et produit dans les stations piscicoles du ministère. Ces ensemencements ont pour objectif l'amélioration ou le maintien de la qualité de la pêche sportive dans notre territoire.

Ces ensemencements se divisent en trois classes:

- 1) L'ensemencement de soutien qui vise à obtenir un plus grand nombre de poissons pour la pêche dans un plan d'eau en fournissant un supplément ou un substitut à la reproduction naturelle qui est trop faible ou qui fait totalement défaut. Le nombre de poissons qui furent ensemencés dans cette classe est de 112,600 soit 98,100 truites mouchetées, 14,000 truites grises et 500 maskinongés. (Cf. Liste des ensemencements pour les détails supplémentaires).
- 2) L'ensemencement d'introduction qui consiste à introduire une espèce nouvelle de poisson dans un plan d'eau ou une partie de plan d'eau où cette espèce est susceptible de se reproduire naturellement et de maintenir sa population de façon satisfaisante pour offrir une bonne pêche. Dans cette classe, 58,000 poissons furent ensemencés, soit 4,000 truites grises au lac Edja, 10,000 truites arc-en-ciel au lac La Blanche, 10,000 truites brunes dans la rivière Petite Nation, 10,000 truites brunes au lac Mc Gregor, 4,000 ouananiches au lac Gagnon et 20,000 saumons atlantiques au lac Simon. (Cf. Liste des ensemencements pour les détails supplémentaires).

- 3) L'ensemencement expérimental qui vise à recueillir des renseignements pratiques sur le comportement d'une espèce de poisson ou sur la réaction du milieu en vue de l'amélioration des conditions de pêche. Dans cette classe, 27,500 truites moules furent ensemencées dans les lacs suivants: 15,000 au lac Désormeaux, 5,000 au lac Ecluse, 3,500 au lac Brûlé et 4,000 au lac Mc Guire. (Cf. Liste des ensemencements pour les détails supplémentaires).

Le Service de l'Aménagement de la Faune tient à souligner que ces ensemencements se font aux endroits suivants:

- A) Dans les lacs et cours d'eau de l'Outaouais qui possèdent un caractère public et accessible, et où la qualité de l'habitat et la pression de pêche justifient l'intervention de notre service.
- B) Dans les eaux des parcs provinciaux de l'Outaouais pour y conserver l'attrait récréatif que représente la pêche sportive.

Les poissons ensemencés sont en majorité de la catégorie 1 en +, c'est-à-dire que la longueur de ces poissons varie de 6 pouces à 10 pouces. Cette grosseur de poisson est choisie en fonction du taux élevé de survie de ceux-ci, de leur moins grande vulnérabilité face aux prédateurs présents dans le milieu et du taux intéressant de capture de ceux-ci par les pêcheurs.

SERVICE DE L'AMENAGEMENT DE LA FAUNE DU QUEBEC.  
MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

District Outaouais

Hull

LISTE DES ENSEMENCEMENTS DE POISSONS EN 1973

<u>Plan d'eau</u>	<u>District électoral</u>	<u>Canton</u>	<u>Fretins</u>	<u>1 an +</u>	<u>2 ans +</u>
			<u>Truite mouchetée</u>		
Lac Alcide	Argenteuil	Papineau		700 (2)(3)(7)	
Lac André	"	Lathbury		250 (2)(3)	
Lac Barbiche	"	Papineau		1,000 (2)(3)	
Lac Bécasse	"	Lathbury		1,050 (2)(3)(7)	
Lac Bihoreau	"	Lathbury		400 (2)(3)	
Lac Clark	"	Lathbury		2,000 (2)(3)	
Lac Club	"	Lathbury		1,500 (2)(3)	
Lac Croche	"	Hartwell		2,000 (2)	
Lac Désormeaux	"	Addington		2,000 (2)	
Lac Doris	"	Papineau		1,000 (2)(3)(7)	
Lac Dumas	"	Papineau		3,000 (2)(3)	
Lac Gogluar	"	Lathbury		200 (2)(3)	
Lac Kennedy	"	Papineau		5,000 (2)(3)	

<u>Plan d'eau</u>	<u>District électoral</u>	<u>Canton</u>	<u>Fretins</u>	<u>1 an +</u>	<u>2 ans +</u>
Lac Lelat	Argenteuil	Preston-Gagnon		1,000 (2)(3)	
Mulet (Lac)	"	Lathbury		1,000 (2)(3)	
Lac Rat Musqué	"	Lathbury		1,000 (2)(3)	
Lac Riopel	"	Lathbury		1,200 (2)(3)	
Lac St-Amour	"	Papineau		1,200 (2)(3)	
Lac Soryer	"	Ripon		4,000 (2)	
Lac Vert	"	Papineau		1,100 (2)(3)	
Lac Denommé	Gatineau	Gatineau		3,000 (2)	
Lac Edja	"	"		4,000 (2)	
Riv. Kazabazua	"	"		10,000 (2)	
Lac Dorothée	Laurentides- Labelle	Wells		1,200 (2)(3)	
Lac Eau-Verte	"	Mc Gill		1,550 (2)(3)	
Lac Misérable	"	Rocheblave		2,000 (2)(3)	
Lac Moufflet	"	Lesage		1,000 (2)(3)	
Lac Pierre	"	Rocheblave		900 (2)(3)	

<u>Plan d'eau</u>	<u>District électoral</u>	<u>Canton</u>	<u>Pretin</u>	<u>1 an +</u>	<u>2 ans +</u>
Lac Trottier	Laurentides-Labelle	Rocheblave		1,000 (2)(3)	
Lac Turc	"	Gagnon		1,000 (2)(3)	
Lac Saponite	Papineau	Villeneuve		100 (2)(3)	
Lac Taku	"	"		300 (2)(3)	
Lac Vert	"	"		3,000 (2)	
Lac Belair	Pontiac	Champagne		1,000 (2)(4)	
Lac Claude	"	Dorion		2,400 (2)	
Lac Gruice	"	Mansfield		3,000 (2)	
Lac Jim	"	Pontefract		3,000 (2)	
Lac Johnson	"	Thorne		8,000 (2)	
Lac Leslie	"	Leslie		4,500 (2)	
Riv. Picanoc	"	Normandie Huddersfield-Clapham		4,000 (2)	
Riv. Guyon	"	Onslow-Bristol Clarendon-Thorne		4,000 (2)	
Lac Rosa	"	Bretagne		1,000 (2)	
Lac Telfer	"	Bretagne		2,000 (2)	
Lac à Thé	Pontiac	Bretagne	1,000 (2)		
Lac Tulipe	"	"		1,550 (2)	

<u>Plan d'eau</u>	<u>District électoral</u>	<u>Canton</u>	<u>Fretin</u>	<u>1 an +</u>	<u>2 ans +</u>
			<u>Truite grise</u>		
Lac Edja	Gatineau	Bouchette	4,000 (1)		
Lac Murray	Gatineau	Aumond	4,000 (1)		
Lac Serpent	Laurentides-Labelle	Mc Gill		10,000 (1)(5)	
			<u>Truite brune</u>		
Riv. Petite Nation	Argenteuil	Ripon-La Petite Nation		10,000 (2)(6)	
Lac Mc Gregor	Papineau	Templeton		10,000 (2)(6)	
			<u>Truite Arc-en-ciel</u>		
Lac La Blanche	Papineau	Mulgrave-Lochaber		10,000 (2)(6)	
			<u>Truite moulac</u>		
Lac Désormeaux	Argenteuil	Addington	8,000 (2)	7,000 (2)	
Lac Ecluse	Gatineau	Wakefield		5,000 (2)	
Lac Brulé	Papineau	Derry		3,500 (2)	
Lac Mc Guire	Papineau	Derry		4,000 (2)	
			<u>Ouananiche</u>		
Lac Gagnon	Argenteuil	Preston-Gagnon		4,000 (2)(6)	

<u>Plan d'eau</u>	<u>District électoral</u>	<u>Canton</u>	<u>Fretin</u>	<u>1 an +</u>	<u>2 ans +</u>
		<u>Saumon atlantique</u>			
Lac Simon	Argenteuil	Preston-Hartwell		20,000 (1)(6)	
		<u>Maskinongé</u>			
Lac Plumbago	Papineau	Templeton	500 (1)		

TOTAL DES POISSONS ENSEMENCES SELON LES ESPECES

Truite mouchetée	:	98,100
Truite grise	:	18,000
Truite brune	:	20,000
Truite Arc-en-ciel	:	10,000
Truite moulac	:	27,500
Ouananiche	:	4,000
Saumon Atlantique	:	20,000
Maskinongé	:	500
		198,100

- (1) Poissons de stocks indigènes.  
(2) Poissons de stocks domestiques.  
(3) Parc Papineau-Labelle.  
(4) Parc de La Vérendrye.

- (5) Nageoire pelvienne gauche coupée.  
(6) Ensemencements expérimentaux qui visent l'implantation d'une nouvelle espèce dans un plan d'eau.  
(7) Ensemencement par avion.

Feuillet de renseignements  
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Service de l'Aménagement de la Faune  
District de l'Outaouais  
Le 29 mai 1974. Hull.

Frayère pour le grand brochet aménagée au lac Mc Gregor, canton de Templeton, comté de Papineau.

En raison de la forte pression de pêche qui a lieu chaque année au lac Mc Gregor, le Service de l'Aménagement de la Faune du Québec en collaboration avec la Société d'Aménagement de l'Outaouais, y a aménagé une frayère d'environ huit acres située à la plage Pélissier. Cet aménagement a pour but de maintenir la population de grands brochets à un niveau intéressant pour la pêche sportive.

Les structures érigées autour de cette frayère comprennent une digue de terre qui ceinture la zone utilisée pour le frai et un système de valves et de barrages à poutrelles qui permettent de contrôler l'entrée des géniteurs et de maintenir l'eau au niveau voulu.

L'opération de cette frayère implique les trois étapes suivantes:

- A) L'entrée des géniteurs qui s'est effectuée du 16 avril au 30 avril 1974.
- B) La sortie des géniteurs et l'élevage des alevins qui ont débuté le 1er mai 1974 et se termineront vers la première semaine de juin 1974.
- C) La sortie des alevins qui est prévue pour les deuxième et troisième semaines de juin 1974.

Cette année, la frayère a été utilisée par plusieurs centaines de grands brochets et les observations en cours nous laissent prévoir une production

abondante d'alevins. Une partie de ceux-ci seront marqués par l'ablation de la nageoire pectorale droite afin de les éger correctement lors de leur recapture. Nous invitons les pêcheurs à nous retourner les étiquettes qui se trouvent sur certains brochets adultes avec le poids et la longueur du poisson. Un écusson de "Gentilhomme en Chasse et Pêche" leur sera remis en guise de remerciement.

Feuille de renseignements  
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Service de l'Aménagement de la Faune  
District de l'Outaouais  
Le 26 juin, 1974. Hull.

Comment se comporte notre chevreuil après l'hiver 1973-74?

Depuis quelques années, le "Service de l'Aménagement de la Faune" du district de l'Outaouais tient un registre complet des conditions d'enneigement (épaisseur de neige au sol, condition de la croûte, enfoncement des pistes de chevreuils etc...) et des températures dans les ravages de chevreuils. Ces deux facteurs comme vous le savez sans doute sont responsables d'une bonne part de la mortalité du chevreuil. Cette mortalité sera plus ou moins grande compte tenu de la dureté approximative de l'hiver (épaisseur de neige au sol, la longueur de l'hiver, moyenne de températures etc...).

L'hiver dernier l'épaisseur de neige au sol a varié de 15 à 22 pouces du début janvier à la fin mars à l'intérieur des ravages de l'Outaouais. Par contre, l'enfoncement du chevreuil en général nous donne des résultats de 9 à 14 pouces pour la même période. Les conditions de températures qui ont prévalu l'hiver dernier ont été bonnes et elles ont contribué à la formation de croûtes et de couches de neige compactes qui portaient très bien le chevreuil et facilitaient ses déplacements.

De plus, les renseignements recueillis par le personnel de notre ministère (Faune et Conservation) sur la mortalité du chevreuil (mort naturelle, inanition, prédation etc...) durant l'hiver 1973-74 indiquent une faible mortalité, soit environ 150 individus rapportés pour la région de l'Outaouais.

Compte tenu des résultats obtenus sur la mortalité du chevreuil, des conditions de neige et de températures, nous pouvons conclure que l'hiver a eu un effet modéré sur le chevreuil. Suite à ces hivers (72-73, 73-74) assez cléments et à la faible mortalité d'hiver, la reproduction s'est avéré très bonne et se traduit par une augmentation du nombre de jeunes dans la population. Un accroissement du cheptel est à prévoir d'ici quelques années en autant que les conditions météorologiques hivernales ne seront pas trop critiques.

Feuille de renseignements  
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Service de l'Aménagement de la Faune  
District de l'Outaouais  
250, boul. St-Joseph, Hull, Qué.  
Le 6 septembre 1974.

Stations d'enregistrement de l'orignal, de l'ours et du petit gibier.

Dans le but de recueillir un échantillonnage des données requises pour la gestion des cheptels de gibier de l'Outaouais, le Service de l'Aménagement de la Faune opérera cette année encore durant la période de chasse à l'orignal, soit du 28 septembre au 6 octobre pour les zones F<sub>3</sub>, F<sub>4</sub> et J<sub>1</sub>, deux stations qui seront situées aux endroits suivants:

- 1- Barrière sud du Parc La Vérendrye le long de la route 58.
- 2- Campbell's Bay, au bureau du Service de la Conservation le long de la route 8.

Ces stations seront en opération de 10.00 hres à 20.00 hres tous les jours de la semaine durant toute la période de chasse à l'orignal. Des pièces anatomiques seront prélevées et des renseignements concernant l'effort de chasse seront recueillis de façon à pouvoir évaluer la condition des populations de gibier et le rendement de la chasse.

Par les années passées, très peu d'ours noirs ont été enregistrés malgré l'obligation imposée par les règlements de chasse du Québec. Comme les données accumulées sur ce gibier sont assez minces jusqu'à maintenant, les chasseurs d'ours sont priés de rapporter leur capture à une station d'enregistrement où tous les renseignements nécessaires à l'aménagement de ces gibiers pourront être recueillis.

Tous les chasseurs qui permettront le prélèvement de pièces anatomiques sur leur gibier recevront un écusson intitulé: "Gentilhomme en Chasse et Pêche 1974".

Feuillet de renseignements  
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Service de l'Aménagement de la Faune  
District de l'Outaouais  
250, boul. St-Joseph, Hull, Qué.  
Le 27 septembre 1974.

Chasse au petit gibier dans le Parc Papineau-Labelle.

Depuis le 21 septembre la chasse au petit gibier est ouverte dans le Parc Papineau-Labelle. Déjà 149 chasseurs ont franchi les différentes barrières du Parc au cours de la première fin de semaine et ont abattu 102 perdrix (gélinottes huppées) et 5 lièvres.

L'inventaire de la population de perdrix, effectué au printemps par le Service de l'Aménagement de la Faune du Québec, a révélé la plus forte densité de reproducteurs des trois dernières années dans le Parc Papineau-Labelle. Aussi si le taux de mortalité chez les oisillons en bas âge n'a pas été anormalement élevé au cours de la période estivale, nous devrions connaître une excellente saison de chasse cet automne.

Pour répartir la pression de chasse sur une plus grande superficie du territoire et pour favoriser la pratique d'une chasse plus sportive, des sentiers de chasse ont été aménagés dans le Parc Papineau-Labelle. Des cartes avec la localisation de ces sentiers sont disponibles aux différents postes de contrôle du Parc. Les chasseurs sportifs sont donc invités à se procurer ces cartes et à fréquenter les sentiers de chasse lors de leur passage dans le Parc Papineau-Labelle.

La chasse au petit gibier se terminera le 10 novembre dans le Parc Papineau-Labelle.

Feuillelet de renseignements  
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Service de l'Aménagement de la Faune  
District de l'Outaouais  
250, boul. St-Joseph, Hull, Qué.  
Le 27 septembre 1974.

Résultat de la pêche sportive dans le Parc Papineau-Labelle.

En 1974, 173 lacs et 15 ruisseaux et rivières étaient ouverts à la pêche dans le Parc Papineau-Labelle. Plus de 19,000 pêcheurs ont fréquenté le Parc au cours de la saison de pêche qui s'étendait du 24 mai au 8 septembre. Ces pêcheurs ont récolté 38,819 poissons qui se répartissent de la façon suivante: 32,287 truites mouchetées, 5,339 truites grises, 773 achigans, 262 dorés, 135 brochets, 20 truites arc-en-ciel et 3 truites rouges du Québec.

Cette récolte totalise 24,637 livres de poisson dont 16,061 livres de truite mouchetée et 7,137 livres de truite grise. En 1973, la récolte se chiffrait à 38,369 poissons pour un poids de 26,745 livres. La récolte de cette année accuse donc une diminution d'environ 2,000 livres par rapport à celle de l'an passé, et cette diminution est attribuable à un contrôle plus efficace de l'exploitation de la truite grise qui est une espèce particulièrement vulnérable à la surexploitation.

Soulignons enfin que le poids moyen de truite mouchetée capturée en 1974 était de 8 onces et que celui de la truite grise était de 21 onces.

Feuille de renseignements  
Ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche  
Service de l'Aménagement de la Faune  
District de l'Outaouais  
250, boul. St-Joseph, Hull, Qué.  
Le 10 septembre 1974.

Chasse au chevreuil à l'arc en 1974.

Comme l'an passé, il y a un territoire dans le district de l'Outaouais qui est compris à l'intérieur des routes 57, 11, 327 et 8 où on peut chasser le chevreuil à l'arc seulement du 12 au 25 octobre 1974. Cette pré-saison a été instituée dans le but de permettre aux archers d'utiliser leurs techniques de chasse avec plus de sécurité tout en améliorant leurs chances de succès.

Dans le but de recueillir les renseignements requis pour la gestion de cette activité, nous prions les chasseurs de bien vouloir enregistrer leur prise au bureau du Service de l'Aménagement de la Faune (250, boul. St-Joseph, Hull, Qué.). Pour la période de chasse s'étendant du 12 au 25 octobre, les archers pourront faire enregistrer leur prise du lundi au vendredi entre 9.00 hres et 17.00 hres. Durant la saison de chasse régulière (26 oct. au 6 nov.), l'enregistrement pourra se faire à l'une ou l'autre de nos trois stations d'enregistrement soit à

1) Maniwaki (Centre Culturel):

les samedis et dimanches de 10.00 hres à 22.00 hres et  
les lundis de 10.00 hres à 20.00 hres.

2) Montébello (Parc Louis Joseph Papineau):

les samedis et dimanches de 10.00 hres à 22.00 hres  
et les lundis de 10.00 hres à 20.00 hres.

3) Hull (Place Cartier):

les samedis et dimanches de 10.00 hres à 22.00 hres  
et de 10.00 hres à 20.00 hres pour le reste de la semaine.

En retour de quelques renseignements demandés aux chasseurs et de quelques pièces anatomiques de leur animal nous offrons un écusson intitulé "Gentilhomme en Chasse et Pêche, 1974". De plus, dans le but d'encourager les archers à enregistrer leur prise, une brasserie québécoise offrira des trophées pour les deux chevreuils les plus pesants qui auront été abattus à l'arc et enregistrés à nos stations ou à notre bureau à Hull.

Il est conseillé aux chasseurs de prendre connaissance du résumé des règlements de chasse au Québec pour s'assurer de bien connaître la réglementation touchant à ce genre de chasse. En 1974, il faut se rappeler qu'il est permis de chasser les mâles seulement (buck law), et que tuer une femelle ou un jeune constitue une infraction à la loi de la Conservation de la Faune cette année.

Bonne chasse!

Feuille de renseignements  
Ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche  
Service de l'Aménagement de la Faune  
District de l'Outaouais  
250, boul. St-Joseph, Hull, Qué.  
Le 10 octobre 1974.

Stations d'enregistrement du chevreuil, de l'ours.

Comme par les années passées, le Service de l'Aménagement de la Faune opérera trois stations d'enregistrement pour le chevreuil et l'ours dans le district de l'Outaouais. Ces stations seront situées aux endroits suivants:

Maniwaki (Centre Culturel) le long de la route 11.

Hull (Stationnement Nord de Place Cartier).

Montebello (Parc Louis Joseph Papineau) le long de la route 8.

La chasse au chevreuil dans les zones de chasse F<sub>2</sub>, F<sub>3</sub> et F<sub>4</sub> débutera le 26 octobre pour se terminer le 6 novembre. Les stations de Maniwaki et de Montebello seront en opération les samedis et dimanches de 10.00 hres à 22.00 hres et les lundis de 10.00 hres à 20.00 hres. La station de Place Cartier à Hull sera en opération durant toute la durée de la chasse au chevreuil. A cette station vous pourrez enregistrer vos prises de 10.00 hres à 22.00 hres les samedis et dimanches et, de 10.00 hres à 20.00 hres le reste de la semaine. L'enregistrement du gibier peut aussi se faire chez tous les agents de conservation.

Aux stations d'enregistrement du Service de l'Aménagement de la Faune différents renseignements seront demandés aux chasseurs en regard avec la chasse et certaines pièces anatomiques seront prélevées sur les chevreuils. Les chasseurs qui accepteront que l'on prélève des pièces anatomiques sur leur

animal se verront remettre un écusson intitulé "Gentilhomme en Chasse et Pêche, 1974". De plus, dans le but d'inciter les chasseurs à se présenter aux stations d'échantillonnage et à fournir tous les renseignements nécessaires à une bonne connaissance de la population de chevreuil, une brasserie québécoise offre des trophées (2 par station) pour les deux chevreuils les plus pesants qui auront été enregistrés.

Ces données recueillies aux stations d'enregistrement ne représentent en fait qu'une partie du travail entrepris sur le chevreuil dans le district de l'Outaouais tout au long de l'année. Elles s'ajoutent aux résultats d'inventaire des ravages de chevreuils pour permettre de mieux évaluer le taux d'exploitation et de proposer des recommandations pour ajuster l'exploitation au potentiel de la population.

Il est recommandé que tous les chasseurs prennent connaissance du résumé des règlements de la chasse au Québec en 1974 pour être bien certains de connaître tous les règlements tels que modifiés pour cette saison. Il ne faudrait surtout pas oublier que cette année il est permis d'abattre que les chevreuils avec panache (Buck law) et que tuer un animal sans panache constitue une infraction à la loi de la Conservation de la Faune.

Bonne chasse.

Feuille de renseignements  
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Service de l'Aménagement de la Faune  
District de l'Outaouais  
Vendredi, le 22 novembre 1974.

Chasse au petit gibier, Parc Papineau-Labelle.

Au cours de la saison de chasse au petit gibier qui s'étendait du 21 septembre au 10 novembre, 1,614 chasseurs ont fréquenté le Parc Papineau-Labelle et récolté 1,304 gélinottes huppées et 37 lièvres avec un effort de chasse de 8,824 heures.

Par rapport à 1973, ces résultats révèlent des augmentations de 19.8% pour le nombre de chasseurs, de 17.1% pour l'effort de chasse et de 26.6% pour le nombre de gélinottes huppées abattues.

Chaque chasseur a chassé en moyenne 5.47 heures. Le peu de lièvres qui ont été abattus dénote un manque d'intérêt des chasseurs pour cette espèce qui pourrait être exploitée davantage dans certaines zones du Parc.

D'autre part, pour la première fois cette année, les chasseurs avaient la possibilité d'emprunter des sentiers de chasse pour pratiquer leur sport favori. Deux cent trente et un (231) chasseurs ont profité de cette possibilité et ont visité 34 sentiers pour y récolter 126 gélinottes en 238 heures. La fréquentation des sentiers peut paraître faible; il faut souligner cependant que ces derniers n'étaient que partiellement aménagés et que même plusieurs d'entre eux n'ont été ouverts que tard en saison. Il est également intéressant de constater que le succès de chasse dans les sentiers a été 3.5 fois supérieur à ce qu'il a été ailleurs dans le Parc.

Les quelques statistiques qui suivent démontrent bien d'ailleurs qu'il

est plus avantageux pour les chasseurs de fréquenter les sentiers de chasse que de parcourir uniquement les routes du Parc.

---

	Dans les sentiers	Ailleurs dans le Parc
Heures de chasse/chasseur:	1.03	5.47
Gélinottes/heure de chasse:	0.53	0.15
Heures de chasse/gélinotte:	1.89	6.80

---

Feuille de renseignements  
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Service de l'Aménagement de la Faune  
District de l'Outaouais.  
Mercredi, le 20 novembre 1974.

Aménagement d'une frayère artificielle pour la truite mouchetée au lac Vert de Val-des-Bois, canton de Villeneuve, district électoral de Papineau.

Dans le but de fournir à la truite mouchetée ensemencée dans le lac Vert depuis 1971 un endroit propice à la reproduction, le Service de l'Aménagement de la Faune district de l'Outaouais a construit au mois de mars 1974 une frayère artificielle sur le fond du lac Vert.

La technique utilisée a consisté à déposer sur la glace une couche de gravier fin de 800 pieds de long par 10 pieds de large et variant en épaisseur de 1 à 2 pieds totalisant plus de 500 verges cubes de gravier. Ce matériel a été déposé sur la glace de façon à ce qu'il se dépose sur le fond au printemps à une profondeur variant de 5 à 12 pieds ce qui devrait assurer des conditions favorables à l'éclosion et préserver les oeufs du gel.

A l'automne 1974, lors d'une vérification de l'utilisation de cette frayère artificielle par la truite mouchetée, nous avons dénombré au moins 50 nids de truite mouchetée sur le gravier en plus d'observer plusieurs truites affichant un comportement de fraye dans les environs immédiats. Nous pouvons donc conclure que notre intervention a atteint le but fixé et nous sommes assurés que l'amélioration des conditions de reproduction de la truite mouchetée dans ce plan d'eau profitera aux pêcheurs de la région.